



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XVI.

Quebec, Province de Quebec, Mars & Avril 1872.

Nos. 3 & 4.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie : Les bijoux, F. Coppée.—Le Poêle.—Les ballons du siège de Paris.—**AGRICULTURE ET INDUSTRIE AGRICOLE :** L'agriculteur.—Exploitation des érablières.—**HISTOIRE NATURELLE :** Le pêcheur à quatre pattes.—L'éponge.—**PÉDAGOGIE :** De l'autorité chez les instituteurs.—Du choix des instituteurs.—Vers à apprendre par cœur.—Une dictée d'institutrice.—Dictée d'orthographe d'usage : L'air et la lumière ; La vie d'une feuille. Pensées et maximes.—**AVIS OFFICIELS.—Nominations :** de commissaires d'écoles ; de membre pour le bureau d'examineurs protestants de Waterloo et Sweetsburg.—Diplômes octroyés par les bureaux d'examineurs.—Erections et annexion de municipalités.—Concours pour la publication d'une série de livres de lecture en français.—Instituteur demandé.—Instituteurs disponibles.—**REDACTION :** La bibliothèque de Saintes.—Revue Mensuelle.—**NOUVELLES ET FAITS DIVERS.—Bulletin de l'instruction publique.—Bulletin bibliographique.—Bulletin des sciences.—Bulletin commercial et industriel.—Bulletin de l'agriculture.—Bulletin de la géographie.—Bulletin des statistiques.—Bulletin de l'archéologie.—Bulletin des connaissances utiles.—FAITS DIVERS.—Tableau de la distribution de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres.—ANNONCES :** Etablissement d'Education de Madame Thivierge.—Dictionnaire généalogique.—Nouvel abrégé de géographie moderne.

famille insultée, sa maison envahie par les barbares, tant que la France vaincue n'aura point payé sa rançon.

C'est qu'il avait raison, cet homme, et que je songe
Qu'ils sont restés là-bas et resteront encor
Jusqu'à ce que la France ait sué tout son or.

Elle quitte alors un à un ses bijoux, dont elle fait à la délivrance du pays l'héroïque sacrifice :

Allez, joyaux ! allez, topazes et rubis !
Vous pouvez mettre un terme à tant d'affronts subis.
Pour quelques livres pas sur la terre natale,
Que vaut cette améthyste et que vaut cette opale ?
A quoi cet anneau d'or peut-il encore servir ?
Une simple émeraude, un unique saphir
Rend à l'humble hameau ses gaietés familières,
Et ce seul diamant délivre vingt chaumières.
— Et maintenant, j'irai dans ce bal, oui, j'irai,
Forte de ma misère et de mon deuil sacré.
France ! j'apparaitrai, comme toi, pauvre et belle.
Et, si l'on est surpris de la mode nouvelle,
Je dirai seulement, à ce monde étonné :
Le pays demandait de l'or, j'en ai donné.

Extrait de la pièce de F. Coppée, intitulée : " Les bijoux. "

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LES BIJOUX.

Un bal ! Enfin ! Je vais au bal comme naguère.
On ne pouvait pourtant faire toujours la guerre,
Souffrir la faim, le froid, et tirer le canon.
Mais ce que je dis là, c'est peut-être mal ! Non.
Car j'ai rempli, pendant l'invasion prussienne,
Mon devoir de Française et de Parisienne.
J'allais à l'ambulance et portais le brassard.
Ces mains, qui ne savaient que jouer du Mozart,
Jetant leurs gants, bravant l'hiver et les gerçures,
On fait de la charpie et pensé des blessures.
J'étais à Champigny ; j'étais à Buzenval.

Le souvenir lui revient d'un soldat mortellement blessé, suppliant et pleurant, dans la vision suprême, pour sa

LE POËLE.

Je suivais, un matin de décembre, la grande route de Nîmes..... Il faisait un froid de loup, verglas, givre, bise dure. A perte de vue, la grande route, blanche et sonore, luisait entre des champs de vignes mortes et d'oliviers grelottants.....

Mon chapeau sur les yeux, le nez dans mon manteau, je m'en allais contre le vent, l'œil humide, la tête basse..... Tout à coup, d'un sentier à ma droite, un petit frisé de dix à onze ans déboula sur la route en faisant claquer ses sabots..... On ne rêve rien de gai, de joli comme ce petit frisé-là.....

Tête nue, rouge de froid, poudré à givre, il détaillait vivement, des livres sous un bras, un cartable sous l'autre preste et chargé comme une abeille.

— "Bonjour, m'sieu !" dit l'enfant en passant près de moi, les mains dans les poches jusqu'au coude.

Je mis mon pas sur le sien, et tout en courant, je lui demandai :

—Où vas-tu donc si vite, petitet ?

—Je vais à l'école, m'sieu.

—Tu as l'air d'avoir bien froid ?

—Oh ! oui, m'sieu, j'ai bien froid.....Il n'y a pas de feu dans la maison.....Et le matin, on gèle en s'habillant.

—Vous êtes donc bien pauvre chez toi ?

—Oh ! oui, m'sieu.....

Et il ajouta presque avec fierté :

—Nous devons trois mois à l'école....

—Et ta casquette ? est-ce que tu n'en as pas ?

—Si fait, m'sieu, j'en ai une bien belle que mon grand frère m'a donnée, mais maman me la garde pour ma première communion.

—Il est bon pour toi alors, ton grand frère ?

—Oui, m'sieu.....c'est un bon enfant ; il travaille avec les maçons, il gagne déjà dix sous par jour.....Vous devez le connaître ?.....c'est lui qui portait la bannière de Saint-Jacques, il y a deux ans à la procession.

Tout en me donnant ces renseignements de famille, il allait, allongeant ses petites jambes.

Ce que c'est que d'être vieux ! Moi, de voir cet enfant si content d'aller à l'école, si pressé d'y arriver, une mauvaise pensée me vint :

—Ah ! ça, dis-je tout à coup, c'est bien vrai au moins que tu vas à l'école ?

Le petit frisé me regarda très-étonné :

—Mais oui, m'sieu.

—Dame ! c'est que tu as l'air si joyeux d'y aller à cette école !...Tu te dépêches tant....Ce n'est pas comme cela que nous y allions, nous autres....Ça t'amuse donc bien l'abécédaire ?...Il est donc bien bon, votre maître ?

Les jolis yeux clairs de l'enfant s'allumèrent, et il me répondit avec un élan de cœur admirable :

—Oh ! oui, m'sieu....il a un poêle !

Et le voilà parti à courir de plus belle, attiré par ce beau poêle rouge qu'il se figurait là-bas, ronflant au milieu de la classe, et devant lequel il allait pouvoir réchauffer ses pauvres petits pieds glacés depuis la veille, et ses mains crevassées d'engelures.

Les ballons du Siège de Paris.

NAUFRAGES AERIENS.

Le 18 novembre, le ballon *Général Uhrich*, monté par MM. Lemoine et Thomas, partait, à 11h. 15m. du soir, de la gare du Nord. La nuit noire, sombre, donnait un aspect fantastique à la sphère aérienne, qui bondit dans l'espace, au milieu de l'émotion générale des assistants. L'aérostat resta toute la nuit dans l'air obscur, et, chose singulière, après ce long voyage, il descendit à Luzarches, dans le département de Seine-et-Oise. On peut supposer que le *Général Uhrich*, ballotté par des contre-courants aériens, a suivi à différentes altitudes des directions opposées qui ne lui ont pas permis de s'éloigner davantage de la capitale investie.

Six jours après, MM. Rolier et Béziers s'élevaient de la gare du Nord, à minuit précis. Ces messieurs allaient entreprendre, à leur insu, la plus étonnante ascension que les annales aérostatiques aient jamais comptée ; traversée merveilleuse du nord de la France, de la Belgique, de la Hollande, de la mer du Nord et d'une partie de la Norvège. Jamais Jules Verne ou Edgard Poë, qui excellent dans le récit des histoires fantastiques, n'ont pu rien rêver de semblable à ce voyage véridique, qui restera comme un grand sujet d'étonnement dans l'histoire des ballons. Après avoir sillonné l'espace ténébreux pendant toute une

longue nuit d'hiver, M. Rolier et son compagnon de voyage atteignent enfin l'heure du lever du soleil. L'astre se lève au-dessus des nuages, qu'il éclaire de ses premiers rayons ; il dissipe les vapeurs atmosphériques. Mais, ô stupéfaction ! c'est l'immensité de l'Océan qui s'ouvre aux yeux des aéronautes ! Leur boussole leur indique qu'ils marchent vers le nord ; mais trouveront-ils jamais une terre hospitalière pour jeter leur ancre ? Pendant huit heures consécutives, ces malheureux vont se trouver ainsi suspendus entre la vie et la mort, transis de froid, regardant fixement la vaste étendue des flots. Tout à coup ils aperçoivent un navire, ils lui font des signaux ; mais le vaisseau disparaît bientôt à l'horizon ! La mer, toujours la mer, c'est le monotone panorama qui se déroule aux yeux des voyageurs ; bientôt des nuages épais se forment autour de la nacelle, et la neige tombe à gros flocons. M. Rolier et son compagnon ne voient plus rien ; ils s'abandonnent aux dernières et navrantes pensées qui précèdent la mort ! Cependant le voyage continue, puis l'aérostat descend pour se rapprocher sans doute de l'immensité des flots. Il perce le massif de nuages. O miracle ! il s'approche d'une montagne aux cimes escarpées, que recouvrent de grands massifs de neige. Il touche terre ; les voyageurs transis descendent de la nacelle.....Où sont-ils ? Où le vent a-t-il jeté leur esquif ? Ils se frottent les yeux et se demandent s'ils ne sont pas en proie à quelque cauchemar ; de vastes solitudes les entourent. Ils se mettent en marche et errent dans une forêt de sapins, où des loups s'enfuient à leur passage. Ils rencontrent enfin un bûcheron ; mais la langue que parle cet homme leur est inconnue. Cependant ils se font conduire vers un village où ils trouvent enfin un Français. Ils sont à Liffeld, à cent cinquante lieues au nord de Christiana !

Le mois de novembre fut riche en naufrages aériens. Le 24 novembre, à une heure du matin, M. Buffet partit de la gare d'Orléans dans le ballon *l'Archimède* ; il suivit la même direction que M. Rolier, mais il aperçut la mer au nord de la Hollande, et fut assez heureux pour toucher terre sur le rivage, près de la ville de Castelr.

Le 30 du même mois, un drame horrible, épouvantable, était réservé à l'aérostat *le Jacquard*, qui quitta Paris à 11 heures du soir. Le marin Prince était seule dans la nacelle. Homme de résolution et d'énergie, il s'était offert comme aéronaute, malgré son inexpérience des voyages aériens.

« Il paraît, dit M. Tissandier, dans l'ouvrage qu'il a publié sur les aérostats du siège, que lorsque le marin Prince partit, il s'écria avec enthousiasme ; « Je veux faire « un immense voyage, on parlera de mon ascension. »

« Il s'éleva lentement, par une nuit noire. On ne l'a jamais revu depuis.

« Un navire anglais aperçut le ballon en vue de Plymouth ; il se perdit en mer. Quel drame épouvantable a dû torturer l'infortuné Prince avant de trouver la plus horrible des morts ! Seul, du haut des airs, il contemple l'étendue de l'Océan, où fatalement il doit descendre. Il compte les sacs de lest, et ne les sacrifie qu'avec une parcimonie scrupuleuse. Chaque poignée de sable qu'il lance est un peu de sa vie qui s'en va.....Il arrive, ce moment suprême où tout est jeté par-dessus bord ! Le ballon descend, se rapproche du gouffre immense ; la nacelle se heurte sur la cime des vagues ; elle n'enfoncé pas, elle glisse à la surface des flots, entraînée par le globe aérien qui se creuse comme une grande voile. Pendant combien de temps durera ce sinistre voyage ? Il peut se prolonger jusqu'à ce que la mort saisisse l'aéronaute, par la faim, par le froid peut-être. Quel épouvantable et navrant tableau que celui de ce voyageur perdu dans l'immensité de la mer ! Il cherche de loin un navire, jusqu'au dernier moment il espère en vain le salut ! »

Le jour même de ce sinistre, MM. Martin et Ducauroy, eux aussi, étaient jetés vers l'océan Atlantique. Partis de Paris à minuit, dans le *Jules-Favre*, ils aperçoivent la mer au lever du jour. Le vent, par un hasard vraiment providentiel, les pousse juste au-dessus de la petite île de Belle-Ile-en-Mer, où ils sont lancés avec une force effroyable. Les aéronautes subissent un trainage terrible, sont blessés et contusionnés ; mais sont sauvés !

Enfin le 27 janvier, au moment de l'armistice, l'aéronaute Lacaze allait terminer la liste déjà trop longue des sinistres aériens. Il s'élève, à 3 heures du matin, dans le ballon *Richard-Wallace*, passe près de terre en vue de Niort ; mais au lieu de descendre il jette du lest et repart dans les hautes régions de l'air. Il continue son trajet et traverse, à 2,000 mètres de haut, la ville de la Rochelle. Tout le monde croit qu'il va revenir vers le sol ; mais il continue son trajet, et les regards des assistants attirés sur le rivage voient l'aérostat se perdre peu à peu à l'horizon dans les profondeurs de l'Océan, où le malheureux Lacaze a trouvé son tombeau.

Lacaze était le soixante-troisième aéronaute sorti de Paris en ballon ; le lendemain, le soixante-quatrième et dernier ballon, le *Général-Cambonne*, allait porter à la France la nouvelle de l'armistice.

Ainsi, pendant les cinq mois du siège de Paris, soixante-quatre aérostats, cubant pour la plupart deux milles mètres, ont pu s'échapper de la capitale investie. Ils ont enlevé dans les airs 64 aéronautes, 91 passagers, 365 pigeons voyageurs, et 9,000 kilogrammes de dépêches représentant à peu près trois millions de lettres particulières. On a vu que sur ce nombre considérable d'aérostats, il n'y en a eu que cinq qui soient tombés au pouvoir des Allemands ; deux d'entre eux se sont perdus en mer. Devant un résultat si étonnant, n'y a-t-il pas lieu d'admirer sincèrement les ressources que la nécessité du siège a suscitées au génie scientifique de la France. Il devait appartenir à la patrie des Montgolfier, les immortels créateurs de l'aéronautique, de faire des ballons un usage si glorieux et si utile ! Dans la suite, les pigeons voyageurs ont pu compléter les services rendus par les aérostats, et donner naissance à une véritable poste aérienne, qui pendant longtemps excitera la jalousie des ennemis de la France. Pendant le siège de Paris, le gouvernement prussien s'est vivement préoccupé des ballons-poste, qui évitaient à Paris les tortures de l'investissement moral, si propre à décourager les habitants de la capitale investie. L'ingénieur Krupp a construit plusieurs canons mobiles autour d'un axe, destinés à atteindre les aérostats au haut des airs ; mais ces *gun-balloon*, promenés triomphalement dans les rues de Versailles, n'ont jamais arrêté les aérostats. La plupart de ceux-ci, toutefois, ont presque toujours été salués par une vive fusillade au moment de leur passage au-dessus des lignes ennemies ; mais les fusils à aiguille, comme les fusils chassepot, qui ont une grande portée horizontale, sont incapables de lancer une balle verticalement de bas en haut à une hauteur considérable. Des expériences précises faites à ce sujet à Tours, pendant la guerre, ont démontré que des ballons captifs à 480 mètres de haut sont complètement hors de la portée des balles de chassepot. Quoi qu'ils aient fait, les Allemands, malgré leurs lignes compactes d'investissement, n'ont pu empêcher Paris assiégé de parler sans cesse à la France par la voie des airs.

AGRICULTURE ET INDUSTRIE AGRICOLE.

L'agriculteur.

L'agriculteur est l'homme qui sait cultiver la terre, qui sait manier un attelage, une charrue, une bêche, tous les

outils enfin rigoureusement nécessaires, dans une maison d'exploitation, soit pour façonner le sol, soit pour faire la récolte, soit pour séparer le grain des pailles. L'agriculteur est l'homme qui sait élever et soigner le bétail utile à la ferme. Il n'est pas tenu de travailler de ses propres mains ; mais il faut qu'il ait travaillé et qu'il sache, au besoin, faire œuvre de ses doigts et enseigner la pratique aux hommes qui sont à son service. Voilà le véritable agriculteur. Qui dit agriculteur dit praticien, dit homme capable de féconder la terre, sans secours d'autrui. On peut s'entendre fort bien aux travaux des champs, donner des conseils ou des ordres intelligents, sans pour cela exécuter la chose par soi-même ; mais dans ce cas, on n'est qu'un entrepreneur de culture. On peut écrire d'excellents livres touchant l'agriculture, sans jamais avoir eu d'ampoules aux mains et la peau durcie ; mais dans ce cas on est point cultivateur, on est agronome.

Pour être bon cultivateur, il ne suffit pas de tracer artistement un plan, de répandre la semence d'une manière irréprochable de fumer copieusement, de tenir ses cultures dans un état de propreté, de conduire un attelage, d'avoir du bétail à l'œil vif au poil luisant.

Il faut que l'agriculteur ait le jugement droit, qu'il ne se jette point dans les innovations sans les raisonner, qu'il ne recule point devant les essais qui lui sourient, mais qu'il n'y procède que sur une petite échelle en se disant ; Si je réussis, je ferai plus en grand ; si j'échoue, la perte n'en sera pas sensible. Il ne faut pas que, par vanité, il étende ses cultures au-delà de ses forces. Il doit cultiver peu et bien, et conserver, toujours par devers lui un fonds de roulement qui lui permette de payer comptant ce qu'il achète et d'attendre au besoin le moment favorable pour vendre ses produits.

Le bon cultivateur doit se rendre un compte exact de ses opérations, marquer chaque soir la dépense de la journée sur une page d'un livre et les recettes sur une autre page, afin de connaître, au bout de l'année, le chiffre de ce qu'il gagne ou le chiffre de ce qu'il a perdu. S'il y a perte il doit chercher d'où elle vient, ce qui l'a occasionnée et modifier par suite ses opérations sur tel ou tel point.

Lorsqu'il est démontré à un bon cultivateur qu'une plante peut-être introduite avec avantage sur un terrain, il ne doit pas se demander seulement si elle poussera bien et germera bien, il doit se demander aussi s'il pourra se défaire facilement du produit. Avant d'augmenter le nombre de ses têtes de bétail, il devra semer de quoi les nourrir. Avant de semer les fourrages artificiels en abondance, il devra tâter sa bourse et se demander s'il peut sans inconvénient acheter des bestiaux pour manger ses fourrages et augmenter ses engrais.

Quant il voit s'élever un marché dans le voisinage il étend la culture de ce qui s'y vend. Il doit être à l'affût de toutes les occasions ; il souscrit à un journal d'agriculture pour y voir le prix des marchés et y puiser les connaissances propres à son art.

Le bon agriculteur se couche le dernier de la maison et se lève le premier. Il a l'œil à tout lorsqu'il ne fait pas tout par lui-même et les siens. Il visite ses chevaux, ses vaches, ses moutons plusieurs fois par jour.

Chaque fois qu'il transporte quelque part une charge de produits il cherche à ne point revenir à vide et saisit l'occasion d'amener ce qui pourra lui servir dans huit ou quinze jours.

Il a toutes sortes d'attentions pour les gens à son service. Il veille à ce que la nourriture soit suffisante et sur la table à heures fixes, car il sait qu'on n'obtient pas plus de travail d'un homme mal nourri qu'on n'obtient de lumière d'une lampe sans huile. Il conseille et commande avec bienveillance, et donne de temps en temps quelques petites gratifications, et quelques paroles d'encouragement.

Lorsqu'il a affaire à des manœuvres pour des travaux, il

procède par marché bien défini et bien expliqué. Le travailleur de la sorte, est intéressé à exécuter rapidement la besogne. Il y trouve son profit et l'agriculteur aussi. Il est industriel ; dans nos grandes soirées d'hiver il réunit sa famille, il fait lire des ouvrages publiés sur l'agriculture ; il exercera pendant les mortes saisons de petites industries qui lui rapporteront beaucoup de profit et lui fourniront les moyens d'améliorer les produits de ses forêts ou de sa ferme. Sa femme et ses filles auront aussi leur fabrication domestique, soit pour l'habillement de la famille, soit pour donner à la matière première recueillie sur la ferme une valeur double ou triple. Enfin il n'oubliera pas de remplir les devoirs sacrés de sa religion sans laquelle il ne trouvera pas le bonheur.—*La Semaine Agricole.*

Exploitation des Erablières.

Voici le temps des sucres qui approche et l'on ne saurait trop recommander aux habitants des campagnes l'exploitation de leurs érablières. Cette branche d'industrie qui vient si à propos se placer à la fin de nos hivers, exploitée à peu de frais et judicieusement, est une source de bénéfices assez considérables, sans parler du véritable plaisir qu'elle offre au fermier et à sa famille. Nous ne ferons pas une étude théorique, mais nous offrirons quelques notes, quelques suggestions pour évincer une vieille routine, ouvrir les voies à des améliorations.

La fabrication du sucre d'érable est devenue depuis quelques années pour beaucoup de nos habitants, sinon la principale, du moins une des plus certaines et moins coûteuses sources de profit. C'est surtout dans les Cantons de l'Est que cette industrie s'est développée sous le rapport et de la quantité et de la qualité. Le voisinage des États-Unis, et peut-être aussi le goût très-prononcé de nos voisins pour le sucre, a contribué à répandre cette industrie.

Les appareils de cuisson ont fait un véritable progrès.

On se rappellera facilement les casseaux primitifs et les auges dont on se servait ; les entailles à la hache, le chaudron dans lequel à travers la fumée d'un bois fraîchement abattu on jetait l'eau d'érable.

Quatre cordes de mérisier vert suffisaient à peine pour faire 100 livres de sucre. Les auges disparurent, les casseaux aussi, on leur substitua des baquets en pin ou en cèdre ; au lieu d'une entaille on fit un trou rond et propre avec une tarière, le trou reçut une gouttière en métal, deux clous retenaient le baquet au flanc de l'érable. (1) Un bâti confortable en planches abrite maintenant une large chaudière de 4 sur 6 pieds de long bien établie sur un fourneau en brique, une bonne cheminée entraîne la fumée, un ventilateur dans le toit donne issue à la vapeur. Enfin, ce fut un grand pas de fait. On fit effectivement la double quantité de sucre ; la qualité en augmenta aussi. Chaque année de nouvelles améliorations se succédèrent ; aux baquets de bois qui malgré un échaudage avant et après la campagne du sucre pouvaient conserver une légère acidité, succédèrent des baquets en fer blanc ou en fer galvanisé. Pour empêcher la pluie et la neige de tomber dans les baquets on en couvrit la moitié ; un couvercle mobile y fut adapté qui, dépassant les rebords et ouvert et appuyé sur l'arbre rejetait la pluie et la neige. L'eau d'érable était pure ; soumise à l'ébullition elle produisait moins d'écume, demandait moins de travail, moins de combustible et donnait un plus beau produit.

Nos voisins du Vermont, qui comprennent cette industrie, en font une affaire importante.

La demande sur le marché ne peut être remplie et l'exportation à la Californie et l'Ouest est déjà commencée. Pendant l'année 1871, le Vermont seul a produit 20

millions de livres de sucre représentant une valeur de \$2,400,000.00. Avec de meilleurs appareils que ceux en usage généralement la somme de 3 millions aurait été facilement atteinte.

Ces chiffres étonneront beaucoup de personnes surtout quand elles sauront que cette quantité n'est le produit que des 2/3 des érables de cet Etat.

Nos cultivateurs verront aisément que cette industrie est déjà précieuse et y attacheront un plus grand prix.

Mettre de côté de vieilles routines, adopter *selon ses moyens* les améliorations qui se présentent et commencer enfin à secouer un peu l'apathie qui semble les endormir pendant l'hiver, voilà leur devoir. Nous aurons occasion de revenir sur mille et une industries qui devraient fleurir pendant nos longs hivers. Celle de la clarification du sucre qui vient à la fin de l'hiver est si facile, si peu dispendieuse et relativement si profitable qu'ils devront s'y livrer.

Voici quelques conditions indispensables pour faire de bon sucre. Ces idées pratiques empruntées à nos voisins du Vermont sont le secret des 2 ou 3 millions annuels qu'ils réalisent.

Le suc ou la sève doit être couvert en sirop le plus tôt possible après son écoulement, car l'air détériore rapidement sa composition. Il s'en suit que l'appareil de réduction doit être proportionné à la quantité d'eau que vous recueillez, ce qui vous empêchera de garder trop longtemps l'eau d'érable.

Une cuisson de longue durée produit une qualité inférieure et donne une saveur désagréable au sucre.

Un feu actif de trente minutes donnera un beau sirop.

Un couloir ou passoir en flanelle blanche recevra le sirop chaud avant de le dépoter, le sirop épais coule plus facilement quand il est chaud.

Avant de commencer les opérations voyez à ce que vos baquets et réservoirs, tant de l'eau que du sirop, soient bien échaudés. Si la saison du sucre est longue et a des intervalles de quelques jours, cette précaution doit être répétée.

Si vous le pouvez, ayez de préférence des seaux soit en ferblanc soit en tôle galvanisée, ils demandent moins d'entretien, sont moins sujets à casser que les baquets en bois.

Les gouttières soit en bois soit en métal devront recevoir la même toilette. Celles en bois que l'on nettoie en y introduisant un fil de fer rouge sont maintenant supplantées par les gouttières métalliques ; une arête de la partie supérieure y retient l'anse du seau ou baquet.

Percez un trou d'un demi-pouce en montant. Quand approche le moment de faire le sucre forez une demi douzaine d'arbres pour fixer le commencement de vos opérations.

Votre bois doit être sec, coupé de l'hiver précédent ou du moins pendant l'été, à la main, bien cordé et à couvert sous un appentis.

Si vous avez encore à bâtir votre sucrerie (ce qui devrait être fait pendant l'été ou à la fin de l'automne avant les gelées) choisissez une montée de manière à avoir les avantages de la côte pour décharger les tonnes et arranger vos auges à niveau de la *pan* (espèce de grande lèche-frite).

Le sucre en pain de $\frac{1}{2}$ ou 1 livre se vend mieux dans les villes ; si vous le coulez dans des tinettes ou des seaux, 30 livres devraient être suffisantes.

Le sirop (mis en *canistres* de ferblanc de la contenance d'un gallon) se vend bien. Il devrait peser de 10 à 12 livres au gallon. Si le vase est bien soudé, ou autrement hermétiquement fermé, le sirop ne se cristallisera pas.

Nous croyons cependant l'usage de ces canistres en ferblanc mauvais, le sirop prenant un goût soit du fer ou de l'étain ou de la soudure. Les flacons ou bouteilles ou mieux encore, si c'est pour la famille, des jarres en grès contenant 3 ou 5 gallons seront préférables. Une étiquette

(1) Il est cependant établi que les entailles causent beaucoup moins de dommage aux arbres que les trous de *tarière*, et coulent aussi bien.

portant le nom et le domicile du fabricant sur chaque bouteille n'aidera pas peu à donner de la valeur à un produit bien fabriqué et soigné.

Ayez aussi un saccharomètre afin que vous ayez un sirop d'uniforme densité et cuit au même degré, ceci est important pour un exploitant qui livrerait son sirop par barriques de de 40 ou 50 gallons.

En faisant le sucre il ne faut pas que le sirop mijote longtemps sur un petit feu; il deviendra noir, sa saveur sera altérée ainsi que la finesse du grain. Il faut donc finir le plus vite possible sur un feu actif et de force uniforme. Quelques gouttes de crème empêcheront le sirop de déborder.

Une brassée de 75 livres devrait être finie en sucre en une heure; 45 minutes suffiront pour en faire du sucre de tincture.

Enfin, de la propreté et un peu d'activité et vous aurez terminé une bonne campagne aux sucres.

En présentant ces quelques idées qui sont le fruit de l'expérience pour beaucoup de nos lecteurs sans doute, la *Semaine* émet l'espoir que nos cultivateurs verront dans l'exploitation de leurs érables une industrie véritablement rémunérative et qu'ils feront les améliorations nécessaires pour retirer de plus grand bénéfices. A l'œuvre donc.

Avant de terminer, la *Semaine* désire faire connaître à nos *sucriers* un appareil fabriqué au Vermont et déjà entre les mains d'un millier de cultivateurs de cet Etat.

Cet appareil breveté auquel on a donné le nom d'Évaporateur, réussit, d'après des centaines de certificats des acheteurs, à évaporer et condenser l'eau d'érable très rapidement, à clarifier le sirop parfaitement avec moins de combustible et de soins que n'importe quel autre système jusqu'à présent en usage. L'expérience est là pour prouver que l'évaporation et la condensation d'une mince nappe mouvante de sève est le seul véritable procédé par lequel on réussit à faire un bon et beau sirop.

C'est cette théorie que met en pratique cet appareil.

L'évaporateur est divisé en petites cloisons espacées de six pouces avec de petites écluses pour contrôler la marche ou le courant de la sève. De cette manière il n'y a que le sève bien épurée de la partie qui bout qui puisse passer. Les écumes et scories sont rejetées sur les côtés d'où on peut facilement les enlever avec une écumeoire. Ces petites écluses servent aussi à régler avec précision l'écoulement de la sève.

Les témoignages qu'ont reçus les fabricants, de centaines de personnes, constatent l'efficacité du système de l'appareil. Il est fabriqué en fer galvanisé ou en cuivre de la largeur de 45 pouces et de 114 pouces de longueur.

Les prix varient pour les premiers de \$45 à \$75; pour les seconds de \$100 à \$250.

La société fabricante de machines de Hartford (Conn.) dont les ateliers sont à Bellows Falls, Vermont, expédie ces machines sur demande et envoie en même temps tous les renseignements nécessaires pour la pose de ses appareils.

Dans les cantons de l'Est, plusieurs de ces appareils sont en opération et l'auteur de ces lignes a pu se convaincre que l'on n'exagérerait aucunement les bons rapports qui circulent sur leur efficacité.

Donc, faisons du sucre et faisons le bien. Ce qui mérite d'être fait, mérite d'être bien fait.—(Extrait de la *Semaine Agricole*.)

L.

HISTOIRE NATURELLE.

Le pêcheur à quatre pattes.

(LA LOUTRE.)

C'était l'été: les moissonneurs étaient aux champs. Les enfants avaient joué toute la matinée au grand soleil, à courir, à glaner, et aussi à cueillir dans les gerbes dorées les pâquerettes et les derniers coquelicots.

A midi, la chaleur était si ardente que tous les journaliers s'étaient mis à l'ombre pour se reposer, en mangeant leur pain bis avec du lard salé, et buvant tour à tour au pichet de terre grise, rempli de vieux cidre normand.

Une vapeur à peine visible s'élevait des terres, fraîchement découvertes de leurs moissons, les hautes herbes des prairies environnantes jaunissaient au soleil, et des grillons, des espèces de petites cigales, venaient chanter sur les mottes de terres et le long des sentiers.

Au milieu de la prairie un beau grand ruisseau, large comme une petite rivière, coulait entre des aulnes, des saules et des peupliers, qu'on avait plantés sur le bord parce que ces arbres aiment l'humidité; ils se portent beaucoup mieux quand leurs racines plongent dans l'eau. A un détour du ruisseau les arbres étaient si beaux qu'ils fermaient comme un petit bois: leurs branches s'entre-croisaient d'une rive à l'autre, et l'herbe restait verte à leurs pieds, parce l'extrême chaleur ne pouvait y pénétrer pour la faire jaunir.

De jolis petits poissons, des *goujons*, des *carpillons*, des *ablettes* venaient se mettre au frais sous l'ombre des arbres; ils nageaient, ils allaient et venaient dans le ruisseau.

Un seul endroit clair du feuillage laissait tomber un rayon de soleil à la surface de l'eau. On voyait alors les cailloux qui brillaient au fond, et les petits poissons, dont les écailles brillaient bien plus encore, quand, en se jouant, ils passaient et repassaient dans le rayon de soleil.

Il y avait pourtant quelqu'un à les regarder; c'était un gentil petit garçon; il prenait grand plaisir à les voir, mais comme il savait que le bruit fait peur aux poissons, il s'était approché tout doucement, pour ne pas les effrayer. Et les poissons nageaient et s'entre-poursuivaient comme s'il n'y avait eu personne: je pense même qu'ils ne s'étaient aperçus de rien.

Quand le petit garçon eut bien vu les poissons, il songea qu'il fallait aussi donner le même plaisir à ses camarades. Il était prêt à partir pour aller les chercher dans les champs, quand tout à coup, il entend un léger bruit, comme celui d'un animal qui marche avec précaution sur les feuilles sèches. Il regarde de ce côté, et il voit apparaître une large tête brunâtre, avec des yeux noirs, brillants, qui sortait d'entre les racines d'un vieux tronc de saule.

Il s'arrêta tout surpris, je ne sais même pas s'il n'eut pas un peu peur; mais comme il n'était pas poltron, il ne cria pas, il ne se prit pas à s'enfuir; il resta sans faire un seul mouvement, pour examiner cet animal qui lui était inconnu.

Il eut tout le temps de le bien voir; l'animal sortit de son trou en marchant sans bruit, et avec précaution le long des grosses racines, puis il vint se coucher, la tête allongée au-dessus de l'eau, le corps tout aplati, les pattes ramassées, absolument comme un chat qui va s'élaner sur un peloton qu'on fait sautiller devant lui. Cet animal avait l'air de prendre, lui aussi, beaucoup d'intérêt aux petits poissons.

Mais voilà que subitement il se jette à l'eau avec un grand bruit! plonge, revient à la surface, et se met à nager rapidement en remontant le fil de l'eau,

L'enfant court le long du bord pour le poursuivre ; il voit l'agile animal sortir du ruisseau en tenant dans sa gueule un poisson, et disparaître derrière de grosses racines.

— Ah ! le pauvre poisson ! s'écrie-t-il ; puis il court près de sa mère assise et travaillant sous les grands arbres.

— Mère, mère ! j'ai vu une grosse bête qui vient de prendre un poisson, dit-il tout essoufflé !

— Comment est-elle faite cette bête, mon cher enfant ?

— Elle est toute brune, avec de grands poils luisants ; elle a une grosse tête plate, avec des yeux noirs, de toutes petites oreilles, et des barbes comme un chat ; mais c'est bien plus gros qu'un chat ! Puis, ses quatre pattes sont toutes courtes, et avec cela elle nage si vite, si vite !.....

— Ah ! je devine ce que tu as vu ; c'est une LOUTRE ; ce n'est pas rare en France.

— Une loutre ! je n'en avais jamais vu. Et cela mange les poissons ! Où donc est-elle allée ? Elle a disparu tout à coup. Est-ce qu'elle est entrée sous terre ?

— Que de questions à la fois ! dit la mère en souriant. Si tu veux t'asseoir tranquille auprès de moi, je vais te dire ce que je sais de cet animal qui t'a si fort surpris ; mais à la condition que tu vas tout d'abord me dire à quelle classe d'animaux la loutre appartient ?

— Je ne sais pas, moi.

— Tu le hâtes trop d'accuser ton ignorance ; réfléchis seulement un peu. L'animal que tu as vu a quatre pattes, donc c'est un ?...

— C'est un quadrupède !

— Précisément. Et puis, dis-moi ; la loutre est-elle un animal carnivore ?

— Dame ! je ne sais pas, Elle mange des poissons..... et carnivore signifie : qui mange de la chair. Faut-il l'appeler un carnivore ?

— Mais sans doute, puisqu'elle se nourrit de la chair du poisson.

— La loutre se nourrit aussi d'autres petits animaux tels que les souris, les mulots ; elle broute aussi certaines plantes ; mais elle préfère à tout le poisson. Elle est si vorace, et si habile à le surprendre, qu'elle cause beaucoup de dégâts dans les rivières et les étangs. Tu as vu comme elle guette sa proie, comme elle plonge bien, et comme elle nage vite ! L'as-tu vue assez longtemps pour bien te rendre compte de sa forme ?

— J'ai été un peu surpris quand j'ai vu sa grosse tête paraître entre les racines..... Mais j'ai bien vu ses yeux et ses oreilles qui sont toutes petites.... et sa grande queue, à peu près pareille à la queue d'un chat à long poils.....

— As-tu vu ses pattes ?

Je ne les ai pas remarquées ; elles étaient repliées sous elle..... puis elle a sauté tout d'un coup !

— Ses pattes sont palmées : c'est-à-dire qu'entre ses cinq doigts, il y a des membranes, sorte de peau tendue qui les réunit tous.

— C'est donc comme les pattes des canards ?

— Justement. Presque tous les animaux qui vivent dans l'eau, ou qui ont besoin de nager, ont les pieds palmés, que ce soient des oiseaux comme le canard, des reptiles comme la grenouille, ou de quadrupèdes comme la loutre. Les pieds palmés rappellent par leur forme les nageoires des poissons ; ils sont faits pour le même usage.

— La loutre s'abrite dans les trous, le long des ruisseaux et des étangs ; puis elle amasse de l'herbe et de petites branches qu'elle coupe avec ses dents, pour faire au fond de son terrier une sorte de nid grossier pour elle et ses trois ou quatre petits.

— Comment nourrit-elle ses petits, la loutre ?

— Les petits tettent leur mère, comme ceux des autres quadrupèdes ; et quand ils sont plus grands et plus forts, la mère va leur chercher du poisson.

— Puis enfin, quand ils sont devenus capables de pêcher

eux-mêmes, ils quittent le terrier et s'en vont vivre ailleurs.

— Mère, à quoi cela peut-il servir, une loutre ?

— En général, la loutre est un animal vorace, dont on songe à se débarrasser pour éviter les dégâts qu'il cause, plutôt qu'à en tirer parti. Cependant j'ai entendu dire que dans certains pays on les apprivoise et on leur apprend à pêcher pour leur maître, comme les chiens chassent pour nous. Dans notre contrée, la seule utilité qu'on retire de la loutre, c'est sa fourrure ; et encore ce n'est pas une belle fourrure, comme tu l'as pu voir, mais elle est chaude et solide. As-tu remarqué comme son poil est épais ? En hiver, il est plus épais encore, pour mieux abriter l'animal. Les loutres des pays très-froids ont une fourrure plus belle et plus fournie encore. Les animaux des pays froids sont toujours plus chaudement vêtus que ceux des pays chauds.

— C'est le bon Dieu qui veut cela, n'est-ce pas, mère ?

— Sans doute, mon fils, qui le veut et qui le fait. C'est Dieu qui, dans sa providence, donne aux animaux la forme qui convient à leur manière de vivre, et le vêtement qui doit les protéger."

L'enfant avait écouté avec attention et intérêt. Quand sa mère eut cessé de parler, il se leva, vint l'embrasser en lui disant merci, puis courut se joindre à ses camarades pour faire des liens de paille, et aider de son mieux les moissonneurs qui venaient de reprendre leurs travaux.

Questionnaire.

La loutre appartient-elle à l'ordre des carnivores ? (Expliquez ce mot comme comprenant aussi les animaux qui vivent de poisson.)

Faites la description de la loutre.

Qu'appelle-t-on pieds palmés ?

A quoi faut-il les comparer pour leur forme et leur usage ?

Comment la loutre s'y prend-elle pour pêcher ?

Les poissons recherchent-ils la fraîcheur :

Quels sont les arbres qu'on plante au bord des ruisseaux ?

Pourquoi ces arbres là ?

Où la loutre creuse-t-elle son terrier ?

Comment nourrit-elle ses petits ?

Tous les quadrupèdes allaitent-ils leurs petits ?

La loutre est-elle un animal nuisible ?

Peut-on l'apprivoiser ?

A-t-on tiré utilité de son instinct ?

Que fait-on de sa fourrure ?

Sa fourrure est-elle également fournie en tout pays et en toute saison ?

Les animaux des climats froids sont-ils généralement plus chaudement vêtus que les autres ?

Qui a réglé ces différences ? — Mme PAPE-CARPANTIER. — Extrait du Manuel Général de l'Instruction primaire.

L'Eponge.

Qu'est-ce que l'éponge ? cette éponge avec laquelle on lave le visage des petits enfants, et les carreaux de la cuisine ?

L'éponge est un animal. Peut-être est-elle la réunion de plusieurs animaux vivant en colonie. On appelle ces animaux des *zoophytes*.

L'éponge est ordinairement de forme arrondie, brune, légère, élastique, et composée de fibres fines, serrées, entrelacées, qui forme de très-petits trous appelée *pores*, et d'autres beaucoup plus grands appelés *oscules*.

L'éponge habite le fond des eaux, non pas seulement de la mer, mais aussi de certains fleuves.

Elle s'applique sur le fond qui lui convient, et enveloppe de son tissu les rochers, les plantes, et même les animaux sur lesquels elle se fixe.

Les trous de l'éponge communiquent entre eux, et pen-

dant la vie de l'animal l'eau circule continuellement à travers ces trous pour lui apporter la nourriture.

L'éponge vivante est recouverte d'une couche de matière gluante, muqueuse, qui se corrompt et se détache de l'animal quand il est arraché du fond de la mer.

Les éponges sont de différentes grosseurs ; il y en a de toutes petites, et il y en a d'énormes qui atteignent jusqu'à un mètre de diamètre.

S'il y en a de toutes grosseurs, il y en aussi de toutes formes.

On en connaît environ 300 espèces ; les marins leur ont donné des noms plus ou moins bizarres tels que : le *ped de lion*, la *quenouille*, la *cloche*, la *lyre*, la *trompette*, la *plume*, l'*éventail*, la *patte d'oie*, la *queue du paon* le *gant de Neptune*, etc. Les espèces qui vivent dans les fleuves ne sont d'aucun usage.

Les éponges aiment les eaux tranquilles tièdes et profondes. Elles se trouvent principalement dans la mer Méditerranée, la mer Rouge, le golfe du Mexique.

(Faites voir ces mers sur votre globe, ou, à défaut de globe, sur une carte.)

Aussi les pêcheurs d'éponges sont-ils tout naturellement des Grecs, des Syriens, des Arabes et des Mexicains.

On peut pêcher les éponges de deux façons : plonger et draguer.

Pour plonger, chaque homme descend dans la mer, armé d'un fort couteau avec lequel il détache les éponges, qui adhèrent au rocher.

Pour draguer, on lance sur les éponges une espèce de trident ou griffe en fer qui s'y accroche et les arrache.

Mais cette pêche a l'inconvénient de déchirer les éponges ; elles se vendent alors beaucoup moins cher que celles qui ont été *plongées*.

Les belles éponges sont une des marchandises les plus chères qui soient dans le commerce.

Celles de luxe se vendent 100 fr. le kilogramme ; les éponges dites *finies douces de Syrie* se vendent jusqu'à 150 francs la pièce.

L'usage des éponges, très-ancien, est aujourd'hui tellement répandu, que, pour y satisfaire, les pêcheurs dévastent le fond des mers.

Un homme de progrès, nommé M. Lamiral, a entrepris d'acclimater l'éponge sur les côtes de France, et il est encouragé dans ce projet par la Société d'acclimatation de Paris.

On pense qu'il suffira pour y parvenir de faire choix d'une station convenable, et d'y remorquer des blocs de rochers sous-marins couverts de ces zoophytes. Au mois d'avril ou de mai, de petits œufs s'échappent des cavités de l'éponge, et sont emportés à quelque distance par le flot. Déposés bientôt sur une base à leur convention, ces petits œufs s'y fixent, s'y attachent, et deviennent une éponge qui atteint toute sa croissance en trois ou quatre années.

Espérons que le succès couronnera les efforts de l'homme industriel qui à ses risques et périls entreprend de doter notre patrie d'un produit utile, dont le prix, s'il devenait moins élevé permettrait de l'employer à un très-grand nombre d'usages.—Extrait de l'*Ami de l'Enfance*.

PEDAGOGIE.

De l'autorité chez les instituteurs.

L'autorité est, à proprement parler, le droit de l'auteur sur la chose créée ou produite. C'est là son origine, sa première acception. Elle est en outre le droit qu'ont

certaines personnes sur ceux qui leur sont soumis, soit par la nature, soit par la loi ou par des conventions particulières. C'est à l'une de ces dernières acceptions que nous voulons nous arrêter, et nous parlerons de l'autorité considérée dans les rapports qui existent entre le maître et l'élève.

Cette autorité n'est pas directe ; elle est seulement déléguée. L'instituteur remplace les parents, et c'est en vertu d'une convention le plus souvent tacite, entre ces derniers et lui, qu'il se trouve revêtu d'une certaine autorité, d'un certain droit sur les enfants qui sont confiés à ses soins. Cette autorité, quoique reconnue dans de certaines limites par les tribunaux civils, n'est cependant pas considérable, et le mot *devoir* exprimerait peut-être mieux l'idée qu'elle comporte.

Quoi qu'il en soit, et quelle que soit sa restriction, l'autorité de l'instituteur est, après l'autorité de la mère, celle qui a le plus d'importance et qui influe davantage sur l'avenir d'une nation. Il est donc de toute rigueur qu'elle soit bien comprise et qu'elle ne soit confiée qu'à des mains dignes de la recevoir et de l'administrer.

L'autorité de l'instituteur s'exerce pendant tout le temps que les élèves sont sous sa direction immédiate. En dehors des classes et de la maison d'école, sa juridiction n'est plus qu'une espèce de surveillance qui tire sa source plutôt des convenances que de l'autorité elle-même. La classe est donc véritablement le siège où doit se déployer l'autorité de l'instituteur. Et il doit ici éviter deux excès, aussi condamnables l'un que l'autre : la trop grande indulgence et l'excessive sévérité.

Un instituteur doit être maître dans sa classe et sa parole doit être un jugement sans appel, *de fait* : c'est à lui de se conduire de manière à ce que *de droit* également, elle soit sans appel. C'est assez dire que ses décisions doivent être dictées avec la plus grande circonspection et la plus grande équité, que ses corrections doivent être justes et raisonnées.

On craint souvent de paraître cruel et inhumain en corrigeant un enfant ; on trouve d'ailleurs qu'il est moins difficile de le laisser agir à sa guise, pourvu qu'il ne gêne point. C'est un raisonnement complètement faux. Sans doute qu'il est plus facile, plus naturel même de permettre à un enfant de suivre tous ses caprices ; il est d'ailleurs peu de personnes qui corrigent avec plaisir et pour la seule satisfaction de châtier. Mais la correction est un devoir, et, comme tous les devoirs, elle a quelque chose de pénible pour celui qui l'inflige autant que pour celui qui la reçoit. Aussi, lorsque nous ne voulons pas punir de crainte de passer pour cruels ou de faire de la peine, nous sommes-nous bien renseignés sur la source véritable de cette crainte, de cette hésitation ? Sommes-nous certains si la douleur que nous ne voulons pas provoquer est bien celle de l'enfant, mais si ce n'est pas plutôt à nous-mêmes que nous voulons épargner la peine de le voir souffrir ? Notre abstention ne procède-t-elle pas ainsi et souvent d'un sentiment d'égoïsme ? Comme une mère dont l'enfant aurait un abcès dangereux, nous préférons laisser la vie de ce petit être en péril, plutôt que d'imposer à nos nerfs le choc pénible que leur feraient subir la vue de l'opération et les cris de douleur arrachés à l'enfant. Je comprends qu'il est plus agréable, qu'il est peut-être plus naturel même de ne pas corriger, de ne pas châtier ; mais nous sommes ainsi faits qu'il nous faut sans cesse combattre notre nature.

Il ne faut pas conclure de là, d'un autre côté, que l'instituteur a toute latitude dans les corrections et peut agir absolument de même que le père et la mère. C'est d'abord une question de savoir s'il a ou non le droit d'infliger des châtiments corporels proprement dits. Ceux qui lui reconnaissent ce droit ne le lui concèdent, en tous cas, que dans une mesure excessivement restreinte. On conçoit

en effet quels dangers peuvent accompagner l'exercice d'un tel droit par des personnes autres que le père et la mère. Quelque affection que le maître puisse avoir pour ses élèves, elle ne s'élèvera jamais à la hauteur de l'amour des parents. Quand un père ou une mère bat son enfant, le sentiment naturel l'avertit dès qu'il dépasse la limite d'une correction raisonnable et surtout charitable ; et encore, dans ce cas, se trouve-t-il des parents qui vont beaucoup trop loin. Que sera-ce donc, quand au lieu d'un père ou d'une mère, vous aurez un homme complètement étranger et indifférent, dont les impatiences, les colères, ne seront pas retenues, mitigées par le sentiment naturel ? Il arrivera, hélas ! ce qui ne se voit que trop souvent. Les sages remontrances dégèneront en gronderies, les accents fermes en gros éclats de voix ; puis, la parole sera remplacée par la main, qui, elle-même, cédera bientôt sa place à la férule ou au martinet. Bref, la sévérité deviendra de la brutalité, et les enfants, habitués à être menés au bout du bâton, ayant perdu toute fierté honnête et tout respect pour l'autorité affirmée autrement que par les coups, grossiront plus tard cette phalange de la révolte et du regimement, qui s'insurge par nature contre tout pouvoir, et ne marche droit que par la force physique, quand celle-ci à l'avantage du nombre.

Il y a donc, entre l'indulgence trop grande et la sévérité outrée, un juste milieu, une espèce d'autorité tempérée qui, en évitant les deux excès, peut produire les meilleurs résultats, de fait la seule autorité que l'instituteur doit exercer dans les circonstances ordinaires.

La première chose à laquelle l'instituteur doit s'attacher, c'est de bien comprendre toute l'importance de la tâche qu'il a entreprise, toute la hauteur du but qu'il doit s'efforcer d'atteindre. S'il se rend bien compte de sa position, et des devoirs qu'elle lui commande, il lui sera facile de régler sa conduite de manière à ce que son pouvoir, au lieu d'être imposé par lui à ses élèves, lui soit plutôt librement conféré par eux. Et c'est là le grand secret de l'autorité ; on obéit bien plus facilement à un pouvoir de son propre choix, de sa propre création, qu'à un pouvoir qui affirme lui-même son autorité et ses droits. Pour arriver à cela, l'instituteur doit faire en sorte que son humeur soit d'une égalité parfaite. Pas de boutades de colère, ou d'accès de folle gaité. Les enfants n'aiment pas ce qui est sombre ou grondeur ; mais il ne faut pas non plus leur donner constamment le spectacle d'un enjouement qui deviendrait déplacé. Soyez bon sans être faible ; soyez digne sans être emporté. En un mot, gagnez la confiance, c'est la plus sûre de toutes les autorités. Pour gagner cette confiance cependant, il faut que l'instituteur, de son côté, en fasse preuve à l'égard de ses élèves. Sans se relâcher de sa surveillance, il doit quelquefois les laisser agir un peu par eux-mêmes ; cela les encourage et leur montre qu'on fait quelque cas d'eux. Surtout, il ne doit jamais céder son autorité à l'un de ses élèves, qui en abusera, d'une manière ou d'une autre. C'est par là que la jalousie et la division entrent dans la classe, et, une fois qu'elles y sont, c'en est fait des bons rapports entre le maître et ses gouvernés, il n'y a plus d'entente possible ; il faut alors une main de fer pour ramener au moins l'ordre extérieur.

Pour nous résumer, nous disons que dans sa sphère, l'instituteur n'a pas, sur ses élèves, tous les pouvoirs du père, mais il en a tous les devoirs, et toutes les obligations.

Que son autorité, pour être obéie, doit être aimée et posséder la confiance.

Que pour avoir cette confiance, il faut que lui-même en montre à ses élèves.

Qu'il se garde de l'indulgence trop grande et de l'excessive sévérité.

Qu'enfin, il soit le seul maître et qu'il ne délègue jamais son autorité. Qu'il laisse sa classe se conduire seule et

comme elle l'entendra, plutôt que de la laisser aux mains de l'un de ceux qui la composent.

Nous pourrions terminer en disant que le fond de son caractère, le fond de toutes ces actions doit être la *patience*, la *bonté*. Alors, au lieu de lui obéir par crainte, on lui obéira par affection : ce sera l'âge d'or de l'instituteur.

Du choix des instituteurs.

Sachez choisir un instituteur compétent sous tous les rapports. Si vous avez une maison à faire construire, un meuble à faire faire, vous choisissez un architecte capable, un habile ouvrier, même s'il vous en coûte un peu plus cher. Et pourtant si votre maison était mal bâtie, votre meuble mal fait, il serait possible d'y remédier. N'est-il pas plus important pour vous cependant, de trouver un bon instituteur que de vous procurer un ouvrier honnête et capable. Avez-vous songé que la matière sur laquelle travaille l'instituteur n'est rien moins que l'âme humaine et, qui plus est, l'âme de vos propres enfants. Avez-vous pensé qu'il est l'architecte des destinées de votre famille, l'ouvrier qui façonne l'avenir de vos enfants ! Que si la chose est mal faite il sera à peu près impossible d'y porter remède. Pensez bien à tout cela et il vous sera facile d'avoir de bons instituteurs pourvu que vous les payiez bien ; l'instruction au rabais est comme tout ce qui s'obtient au rabais : on en a pour son argent.

Une autre chose fort importante. Si vous avez un bon instituteur, tâchez de le conserver, à quelque prix que ce soit. "Les changements multipliés du personnel, dit M. l'inspecteur Jarry, nuisent à l'instruction et à l'éducation des élèves ; les municipalités doivent donc consentir à faire quelques sacrifices pour s'attacher les bons maîtres et leur assurer l'avancement sur place."

Vers à apprendre par cœur.

LA PETITE ECOLE.

Quoi ? vous ne savez pas encore
Jouer à l'école, vraiment ?
Est-ce des choses qu'on ignore ?
Eh bien ! vous verrez, c'est charmant !

Il nous faut d'abord une classe :
C'est ce pavillon, supposons ;
Que chacun y prenne sa place,
Là, les filles, là, les garçons.

Puis il nous faut une régente :
Qui sera-ce ? — Tirons au sort.
Bon, c'est moi ! Que je suis contente !
Etre régente, c'est mon fort.

Elèves, un peu de silence,
Les mains sur les bancs ! . . . Commençons !
A vous la première, Clémence,
Venez réciter vos leçons.

"Fable du Coche et de la Mouche." . . .
— Pas mal, mais vous parlez trop bas :
Ouvrez donc un peu plus la bouche,
Mademoiselle, on n'entend pas !

Continuez, vous, Henriette !
"La mouche, en ce pressant besoin . . ."
Eh bien ? qu'est-ce qui vous arrête ?
Vous n'avez pas appris plus loin ? . . .

Quelle paresse impardonnable,
Henriette ! Trois points marqués,
Trois fois à copier la fable,
Et quatre, si vous répliquez !

Passons au thème d'orthographe,
Et faites bien attention :
Je vais vous dicter "La Girafe,"
Tiré de monsieur de Buffon.

"La Girafe est un..." Charles! Rose!
Vous ne voulez pas travailler?
Quatre fois le verbe "je cause,"
Pour vous apprendre à babiller!

Je reprends et dicte la suite :
"La girafe est un des premiers..."
Et *cætera*. Relisez vite,
Et montrez-moi tous vos cahiers

Bien, Clémence! votre orthographe
A fait des progrès; cependant
Vous mettez *ph* à girafe :
C'est un *f* qu'il faut, mon enfant.

Bernard, écriture meilleure,
Mais dix fautes! Charles, vingt-deux!
Thème à refaire, et trois quarts d'heure
De retenue à chacun d'eux!

Pour finir, un peu de musique
D'après la méthode Chevê.
Je vais vous donner la tonique :
Voyons, que ce soit enlevé!

Do, do, sol, sol, un peu d'ensemble!
La, la, sol, c'est un air nouveau!
Fa, fa, mi, point de voix qui tremble!
Bon! fa, fa, mi, mi, ré, ré, do.

Sol, sol, fa, plus doux ce passage!
Bien... continuez seulement!...
La reprise à présent; courage!
Do, do, sol, sol,—parfaitement!

Elèves, je suis très-contente!
Aussi, tout pensum abrogé,
Ecoutez bien!—votre régente
Vous donne trois jours de congé!

L. TOURNIER, *Les Premiers Chants.*

Une dictée d'institutrice.

On nous dit souvent que certains écrits sont bons à envoyer chez l'épicier pour y servir d'enveloppes. Le hasard m'a procuré, venant de cette source, une dictée faite récemment à ses élèves par une institutrice d'Aunay-sur-Odon probablement, et qui annonce de sa part un choix très-judicieux et très-opportun des sujets destinés à ces exercices.

Voici cette dictée :

"Constance est une aimable enfant dont chacun connaît les qualités. Un jour sa mère lui dit: Demande-moi ce qu'il te plaira et je te l'accorderai volontiers. Tu as bien travaillé et tu t'es conduite on ne peut mieux toute la semaine, et je tiens à t'en prouver ma satisfaction.

"Constance réfléchit un instant, puis tout à coup elle dit avec une vivacité qui montra toute sa joie: Mère, puisque vous voulez me faire plaisir, donnez du pain. et des habits à notre pauvre voisine que j'ai vue ce matin; ses enfants ont faim et souffrent du froid.

"La mère embrassa tendrement sa fille, puis elle remercia Dieu de lui avoir donné une enfant qui a un si bon cœur.

"Enfants, soyez charitables: donner aux pauvres c'est donner à Dieu."

Quand je compare cette dictée à certaines autres, d'origines diverses et que plusieurs fois le hasard aussi a fait tomber sous mes yeux, je me trouve porté à demander qu'on soit tenu, désormais, dans toutes les écoles de jeunes garçons et de jeunes filles, de remplacer les fables, les

historiettes, les pièces de vers, les facéties, etc., qui trop souvent remplissent les cahiers de dictées des élèves, par des sujets religieux ou moraux et des récits d'actions de charité, de bienfaisance, de dévouement, de désintéressement, d'abnégation, et aussi de patriotisme; sujets de nature à laisser dans l'esprit des sentiments qui élèvent l'âme et forment le cœur de la jeune génération.

Et les lectures, les récitations et les dictées d'éléments d'agriculture pratique et de jardinage, ne devraient-elles pas avoir lieu au moins deux fois par semaine: le mercredi celle d'agriculture et le samedi celle d'horticulture, et avoir toujours, autant que possible, un intérêt d'actualité?

Il faut surtout, aujourd'hui, s'efforcer de faire d'intelligents et habiles ruraux des enfants des cultivateurs, et, par cette double instruction agricole et horticole, qui sera pour eux une source assurée de richesse ou au moins d'aisance et de bien-être, les attacher au foyer et au champ paternels.

Les trois quarts de la population, composée de ruraux, ne sont-ils pas intéressés à connaître la pratique de l'agriculture? Et parmi les habitants des villes, combien ne le sont-ils pas aussi, comme propriétaires de fermes, ou devant le devenir, ou à divers autres titres?

Quant à la culture des jardins, dont les produits jouent aujourd'hui un si grand rôle dans l'alimentation publique, tout le monde ou à peu près dans les campagnes peut s'y livrer. Est-il un goût plus utile, plus agréable, plus attachant, plus moral que celui du jardinage, surtout pour ceux que la fortune n'a pas favorisés de ses dons? C'est un goût qui ne se perd jamais, et qui, plus que tout autre, attache à la vie d'intérieur, et a même la puissance de rappeler après sa journée, pendant les beaux jours, et de retenir après les offices du dimanche l'ouvrier à son jardin.

L'enseignement de l'agriculture et du jardinage ne devrait-il pas être le sujet de notre plus sérieuse attention? Là est le salut, la régénération morale, l'avenir et la prospérité future du pays.—(Extrait de la *Gazette des Campagnes.*)

VICTOR CHATEL.

Dictée d'orthographe d'usage.

Le maître dictera les morceaux suivants après les avoir lus avec expression et expliqués.

L'AIR ET LA LUMIÈRE.

L'air et la lumière: voilà les premières conditions pour se bien porter.—Et l'air, entendez bien, c'est le bon air que je veux dire, l'air pur, souvent renouvelé, et n'apportant avec lui ni miasmes, ni puanteur d'aucune sorte. La lumière aussi doit être abondante et franche; il faut qu'elle pénètre partout, et qu'un rayon de soleil puisse égayer, en les visitant, tous les coins et recoins de nos logis.

Ce n'est malheureusement pas ce qu'on voit en Vendée, en Sologne, dans la Bresse, dans les Landres et ailleurs encore. Combien ne trouve-t-on pas de villages où les maisons sont bâties autour d'une mare verdâtre et infecte! Pourquoï ces ruelles étroites, encombrées de fumiers et d'immondices, d'où s'exhalent des germes de maladie? Qu'elle idée d'aller s'établir près des eaux stagnantes d'un étang, dans des fonds ou sous de grands arbres qui entretiennent autour d'eux une éternelle humidité! Et si l'on pénètre dans l'intérieur des demeures, que voit-on trop souvent? Des rez-de-chaussée en terre battue, humides, bas, sombres, des lits enfoncés sous des escaliers, quelquefois plusieurs lits dans une alcôve mal aérée, des fenêtres, je devrais dire des lucarnes, petites, étroites, dont le châssis même est souvent cloué ou collé, parce que les

pauvres gens pleins d'ignorance qui habitent là n'ouvrent pas cette fenêtre, s'imaginant que ces sortes d'ouvertures sont faites pour les éclairer et non pour les faire respirer. De là des habitants pâles, hâves et d'un tempérament maladif.—*La France*, par Manuel et Alvarée.

La vie d'une feuille.

Au premier vent froid de l'automne, une feuille de peuplier jaunie s'est détachée de la branche, et le vent l'a emportée du côté du ruisseau.

Elle est tombée légère, en voltigeant : elle s'est posée doucement à la surface de l'eau. Et maintenant le courant l'entraîne ; pauvre feuille flétrie, que va-t-elle devenir ?

En avril, toute petite et toute molle, elle était cachée dans le bourgeon. Plissée et repliée sur elle-même, elle était là comme endormie à l'abri de la pluie, sous les écailles bien serrées, et chaudement enveloppée d'un léger duvet.

Puis quand la sève est montée aux branches, le bourgeon s'est entr'ouvert, et la petite feuille encore tendre et frêle s'est hâtée de se dégager pour se déplier et s'étendre au grand air, elle aussi, comme les autres.

Et, tout l'été, elle a vécu de la vie du bel arbre qui lui donnait sa sève ; elle est devenue une grande feuille d'un beau vert frais et vif. Le jour, elle s'étalait à la lumière du soleil, baignée dans l'air tiède, elle respirait, comme par des milliers de petites bouches imperceptibles, les gaz et les vapeurs légères dont les plantes se nourrissent ; la nuit, elle buvait la rosée.

Comme l'arbre est vivant, la feuille aussi était vivante. Mais voilà que l'hiver approche, bientôt les arbres perdront tous leur feuillage. Leur vie sera comme engourdie ; ils s'endormiront pour dormir tout l'hiver. Alors avec leurs grandes branches et leurs rameaux que le vent fait plier, ils auront l'air d'être morts pour toujours.

Déjà les feuilles jaunissent ; les fruits sont tous cueillis et les fleurs sont passées. Au bord de l'eau, les grands peupliers frémissent aux premiers vents froids de l'automne.

La pauvre petite feuille, saisie par le froid, toute repliée et toute flétrie, s'est détachée de la branche. L'arbre reverdira, mais sa vie à elle est finie, et le vent vient de l'emporter du côté du ruisseau.

Elle est tombée légère en voltigeant ; elle s'est posée doucement à la surface de l'eau.

Et maintenant le courant l'entraîne ; pauvre petite feuille flétrie, que va-t-elle devenir ? C. DELON.

EXPLICATIONS.—Le maître, à l'occasion de ce morceau, pourra donner quelques détails sur le rôle des feuilles dans la végétation.

Pensees et maximes.

—Si vous savez quelque chose de nature à réjouir le cœur de votre frère, courez vite lui en faire part ; mais si c'est quelque chose qui peut lui faire de la peine, passez-le sous silence.

—On dépense autant d'énergie dans une heure de travail mental que dans quatre heures de travail physique.

—On n'acquiert la vérité qu'au prix d'un long et pénible labeur. Mais souvent une sérieuse réflexion de quelques moments vaut l'expérience de toute une vie.

—Ce qui fait principalement la différence entre les hommes,—les grands et les ordinaires,—c'est l'énergie, la

détermination invincible, le choix une fois fixé d'un but honnête et enfin la victoire.

—Ce que l'on appelle libéralité, n'est le plus souvent que la vanité de donner, que l'on préfère au don lui-même.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'instruction publique.

NOMINATIONS DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Québec, 21 Mars, 1872.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil, en date du 4 du courant, faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Comté de Témiscouata, St. Modeste : M. Louis Fortin, en remplacement de M. Pierre Therriault.

Comté de Wolfe, Wolfestown : MM. Clément Houde et François Gouin, fils, en remplacement de MM. Joseph Huot et Damase Demers

NOMINATIONS DE MEMBRES, POUR LE BUREAU D'EXAMINATEURS PROTESTANT DE WATERLOO ET SWEETSBURG.

Le Lieutenant Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil, en date du 6 courant, nommer le Révd. Thomas W. Fyles, membre du Bureau protestant d'examineurs chargé d'octroyer des diplômes aux aspirants ou aspirantes au brevet d'enseignement pour le district de Bedford, en remplacement du Révd. Andrew Thomas Whitten et Benjamin A. Haskell, Ecr., en remplacement de George B. Baker, Ecr.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS

BUREAU CATHOLIQUE DE WATERLOO ET SWEETSBURG.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère Classe, (F) :—M. J. Bte. Gervais et Mlle. Marguerite L'Espérance.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère Classe; (A) Mlle. Margaret Connor.
6 Février, 1872.

J. F. LÉONARD,
Secrétaire.

BUREAU DE STANSTEAD.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, MM. Salma Darling, G. S. Edson John Dumall, Mlles Betsay J. Tichurst, Hannah A. Towle, Ella Smith et Azella Sweatt.

6 Février, 1872.

C. A. RICHARDSON,
Secrétaire.

ERECTIIONS ET ANNEXION DE MUNICIPALITÉS.

Québec, 16 avril 1872.

Le Lieutenant Gouverneur a bien voulu par ordre en conseil en date du 27 Mars dernier, faire les érections et annexions suivantes de municipalités, savoir :

1o. Eriger en municipalité scolaire la paroisse de St. Pie Deguire, dans le Comté de Yamaska, avec les mêmes limites qui lui sont assignées pour fins religieuses.

2o. Eriger en municipalité scolaire la nouvelle paroisse de St. Prime d'Ashuapmouchouan, dans le comté de Chicoutimi, avec les limites suivantes, savoir : à l'est, le Lac St. Jean, au sud, le onzième lot du ci-devant terrain des Sauvages inclusivement, à l'ouest, le fronteau du quatrième rang aussi inclusivement, au nord, la Rivière à l'Ours, numéro quarante d'Ashuapmouchouan.

3o. Eriger en municipalité scolaire, le Canton Saguenay dans le comté du même nom, avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme Canton.

4o. Eriger en municipalité scolaire le Canton Suffolk dans le

comté d'Ottawa avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme Canton.

50. Annexer à la municipalité scolaire de St. Sylvestre nord, dans le comté de Lotbinière, les concessions de l'Embarras et du Petit Lac, Seigneurie de Beauvillage de la paroisse de St Gilles dans le même comté.

NOMINATIONS DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Québec, 16 avril 1872.

Le Lieutenant Gouverneur a bien voulu par ordre en conseil en date du 27 mars dernier, faire les nominations suivantes, de commissaires d'écoles ;

Comté de Chicoutimi, St. Prime d'Asnuapmouchouan : MM. Louis Marcoux, Jacques Côté, Ignace Taillon, Edouard Coudé et Toussaint Bouchard.

Comté de Gaspé, Township d'York : Le Capt. Frédéric Coffin, MM. Charles Grant, Henry Eagle, Josuah Fall et Abner Coffin.

Comté de Verchères, Belœil : Le Révd. François-Xavier Jannotte en remplacement du Révd. Hyacinthe Lasalle.

CONCOURS POUR LA PUBLICATION D'UNE SÉRIE DE LIVRES DE LECTURE EN LANGUE FRANÇAISE POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.

Sur la recommandation du comité spécial de la section catholique romaine, chargé d'aviser aux moyens de pourvoir à la publication d'une série de livres de lecture en langue française, pour les écoles catholiques romaines, il a été résolu à la dernière réunion du Conseil de l'instruction publique d'ouvrir un concours à cet effet, et ce concours est actuellement ouvert aux conditions suivantes :

10. La série devra se composer de cinq livres, trois pour les écoles élémentaires, et deux pour les écoles modèles et les académies.

20. Chacun de ces livres devra contenir, le premier, environ cent cinquante (150) pages ; le deuxième et le troisième environ deux cent cinquante (250) pages ; le quatrième et le cinquième, environ trois (300) cents pages ; les trois premiers devront être de format in-18 et les deux derniers, de format in-12, la série de Lovell devant servir de type pour la partie matérielle. Dans les trois premiers livres, chaque leçon devra être précédée de colonnes de mots à épeler et suivie d'un petit résumé sous forme de questionnaire.

30. Les sujets devront être traités d'une manière graduée et comprendront ce qui suit :

Pour les trois premiers livres, des morceaux de littérature en prose et en vers, choisis, au point de vue moral et religieux ; des articles courts et faciles à retenir, sur l'histoire et plus particulièrement sur l'histoire sainte et l'histoire du Canada, et sur l'agriculture (spécialement appropriée aux besoins du pays) ; et, pour les deux derniers livres, des morceaux de littérature et de poésie d'un ordre plus élevé, choisis au même point de vue moral et religieux ; des articles sur les mêmes sujets, mais plus étendus ; et, en sus, des articles sur les sciences, les arts et l'industrie.

40. Les autres conditions du concours sont comme suit :

1.—Les manuscrits doivent être adressés au secrétaire du Conseil de l'instruction publique, avant le 1er septembre 1872.

2.—Après que le Conseil, sur la recommandation du comité catholique romain, aura approuvé la série de livres qui aura été déclarée la meilleure par les juges, il en prendra le droit de propriété littéraire d'après la loi et en concédera l'usage à l'auteur ou aux auteurs pour l'espace de cinq années.

Québec, 15 Novembre 1871.

L. GIARD,
Secrétaire-archiviste.

Instituteur demandé.

On demande, pour la municipalité scolaire de Lacolle, comté de St. Jean, un instituteur compétent et pouvant enseigner les langues française et anglaise, pour prendre la direction de l'école modèle du village.

Pour renseignements, etc., s'adresser aux commissaires ou au soussigné,

J. U. TREMBLAY,
Sec.-Trésorier.

Instituteurs disponibles.

UN INSTITUTEUR ANGLAIS, sachant bien le français, désire obtenir une place pour l'année prochaine. Il a déjà enseigné l'anglais dans des institutions canadiennes-françaises. Adresser :—

" Instituteur,
" Le Bras, St. Gilles,
" Co. de Lotbinière,
P. Q."

M. Narcisse St. André, porteur d'un diplôme d'école modèle, et ayant enseigné avec succès pendant 29 ans, désire obtenir une place d'instituteur. Il peut fournir des certificats officiels.

Adresse :
No. 354, coin des rues Wolfe et
Ste. Catherine, Montréal.

Une jeune demoiselle possédant un diplôme de l'école normale Laval, pour école modèle, et pouvant enseigner également l'anglais et le français, désire obtenir une place, soit dans une famille ou dans une école modèle. S'adresser au Dr. Giard, au ministère de l'instruction publique, en faisant connaître les conditions.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, MARS & AVRIL, 1872.

La nouvelle de l'incendie de la bibliothèque de Saintes a frappé douloureusement tous les amis des lettres. Notre pays surtout en a été sensiblement affecté ; car l'ancienne province de Saintonge se rattache à nous par un lien plus fort que celui de la sympathie ordinaire entre peuples parlant une même langue. C'est en effet la patrie de Samuel de Champlain, fondateur de la cité de Québec et le père véritable de la race française au Canada.

Nous espérons que l'appel fait par le maire de Saintes sera partout entendu, et que le désastre que vient d'éprouver cette ville ne tardera pas à être réparé.

La littérature et la science ont droit de cité partout, et il est du devoir de tous d'apporter une assistance généreuse à une infortune si digne d'être secourue.

Nous reproduisons ci-dessous la liste des livres que le département de l'instruction publique de cette province transmet au maire de Québec, pour être expédiés à Saintes, avec la lettre qui accompagne cet envoi.

Ministère de l'Instruction Publique, }
Québec, 11 Mars 1872. }

SON HONNEUR LE MAIRE DE QUÉBEC.

Monsieur le Maire,

Je suis autorisé par Son Excellence, le Lieutenant Gouverneur à vous informer que le Gouvernement de cette Province, ayant pris connaissance de la lettre qui vous a été adressée par M. le Maire de la ville de Saintes, désire contribuer au rétablissement de la Bibliothèque de cette ville, en mémoire de l'illustre Saintongeais, Champlain, le fondateur de Québec, et on peut dire de la Nouvelle France elle même.

J'ai en conséquence donné l'ordre de mettre à votre disposition les ouvrages dont une liste est ci-jointe et de vous prier de les transmettre à M. le Maire de la ville de Saintes, en même temps que ceux que vous lui enverrez de la part du Conseil Municipal de la Cité de Québec.

J'ai l'honneur d'être,

Avec la plus haute considération,

Monsieur le Maire,

Votre obéissant serviteur,

P. J. O. CHAUVEAU,
Ministre de l'Instruction Publique.

- 1.—Statuts de la Province de Québec.
- 2.—Relations de la Nouvelle-France.
- 3.—Journal de l'Instruction publique (série complète.)
- 4.—Rapports sur l'Instruction publique, depuis 1855.
- 5.—Histoire du Canada, par Ferland.
- 6.—Soirées Canadiennes.
- 7.—Foyer Canadien.
- 8.—Mémoires du Père Lafiteau, sur le *gen-seng*.
- 9.—François de Bienville, par M. Marmette.
- 10.—Mélanges littéraires, par le Dr. Larue.
- 11.—Evangéline, par M. Lemay.
- 12.—Deux poèmes couronnés, par le même.
- 13.—Flore canadienne, par M. Provencher.
- 14.—Histoire de cinquante ans, par J. P. Bedard.
- 15.—Colonisation du Bas-Canada, par S. Drapeau.
- 16.—Histoire des Abénakis, par M. Maurault.
- 17.—Fleurs de la Poésie canadienne, par l'abbé Nantel.
- 18.—Traité de Botanique par l'abbé Brunet.
- 19.—Vie de Mgr. Baillargeon.
- 20.—La mémoire de Montcalm vengée, par J. M. Lemoine.
- 21.—Histoire du Canada, par M. Laverdière.
- 22.—La province de Québec et l'émigration, 6 exemplaires.
- 23.—Portraits parlementaires, par M. Achintre, 6 exemplaires.
- 24.—Le Naturaliste canadien.
- 25.—Notice historiographique sur le 200^{me} anniversaire de l'arrivée de Mgr. de Laval en Canada.

Revue mensuelle.

Nous avons peut-être eu tort d'accorder trop de confiance au bon sens humain et de ne considérer l'Internationale que comme un égarement passager. Nous espérions qu'avec le temps et la réflexion les esprits viendraient à se calmer; mais c'est tout le contraire qui arrive: le mal, loin de diminuer, s'étend et fait des progrès rapides. Notre pays même, si tranquille sous tous les rapports, vient de subir une commotion sous le souffle de la puissante Société. A Montréal, et surtout à Toronto, les ouvriers viennent d'inaugurer une ère nouvelle, tout à fait dans le goût des internationaux. Ils ont prévenu solennellement leurs patrons qu'après une certaine date, ils ne travailleraient plus que neuf heures par jour, et qu'ils entendaient que ce changement se fît sans amener de diminution dans les salaires. C'est donc la fameuse guerre du Travail contre le Capital qui, après s'être bornée longtemps à de simples escarmouches, menace de devenir générale et de s'engager sur tous les points. C'est, au fond, toujours la même histoire de la poule aux œufs d'or. Quand on aura obtenu neuf heures par jour, on demandera une nouvelle réduction et on finira par ne plus vouloir travailler du tout, sans toutefois que le salaire soit baissé; au contraire, on exigera sans aucun doute une augmentation, et, si on ne l'obtient pas, il y aura du bruit et des têtes cassées. En outre les manufacturiers seront forcés de suspendre leurs travaux et de fermer boutique. Pendant ce temps là, quels sont ceux qui souffriront? Car c'est là un des caractères de cet aveuglement qui, tout en voulant s'émanciper, tâche de mettre le joug sur le cou de son camarade. L'ouvrier en grève, ne se contente pas de s'abstenir, il veut que les autres s'abstiennent aussi. Les trois quarts et demi des travailleurs sont toujours prêts à se remettre à l'ouvrage; mais ce n'est pas le compte des meneurs; il faut choisir entre la mort par la faim ou la mort par la main de la Société. Cela revient au même. Mais les meneurs, eux, ne sont pas si à plaindre. Ils ont l'administration du fonds commun et, pendant que leurs camarades voient leurs femmes et leurs enfants pâlir de faim et de froid, eux font bonne chère et se grisent de liqueurs fines. Ces meneurs sont toujours les fainéants, les inhabiles d'entre tous. Ils n'ont qu'un talent, celui de vivre au dépens d'autrui; aussi, comme ils l'exploitent! Toujours prêts pour la parole ou pour l'action, pourvu que cette action ne soit pas un travail légitime, ils se créent parmi les autres une certaine supériorité qui a sa source dans la fausse honte: on craint de ne pas paraître assez avancé, on redoute le regard de mépris qu'ils ne manqueront pas de laisser tomber sur l'homme consciencieux qui tiendra à son devoir. Voilà le fond de toutes ces grèves, la base véritable de l'Internationale elle-même; désir de domination et de richesse facilement acquise chez les

meneurs; ignorance et fausse honte chez le reste qui est l'immense majorité, et que les autres exploitent quand ils ne l'immolent pas.

Partant de là, n'y a pas d'excès auxquels on ne puisse arriver, pas de crimes qu'on ne vienne à commettre. Il est vrai que les autorités dans plusieurs pays décrètent des mesures de répression et que les gouvernements se montrent disposés à agir vigoureusement. Mais à côté de cela, il y a malheureusement la presse, qui, oubliant son beau rôle, se met au service des tapageurs et souffle sur le feu, au nom des grands principes de socialisme et d'économie politique. Les ouvriers, dit-elle, ont le droit de débattre les conditions de leur travail et de se concerter pour le vendre ou le refuser. Cela est incontestable; mais ont-ils aussi le droit d'empêcher un autre d'accepter les conditions qu'ils refusent eux-mêmes, et de le condamner à l'inaction parcequ'eux-mêmes sont inactifs? Ont-ils le droit d'exercer un monopole, une tyrannie encore plus considérable et plus dure que celle qu'ils reprochent à leurs patrons? Evidemment non; et voilà où l'excès commence; Dieu sait où il se terminera. *Le Courrier des Etats-Unis* est d'opinion que les lois seront impuissantes à réprimer le mouvement de l'Internationale; les faits semblent lui donner raison. Car, pendant qu'on s'occupe des moyens à prendre pour les détruire, ou du moins pour les débâter, les internationaux poursuivent leur propagande avec une incroyable activité et font même publiquement une déclaration des principes qui servent de base à leur association. Voici les principaux passages d'une pièce qui a été lue à un meeting des affiliés de Catalogne, à Barcelone, comme émanant de la Société elle-même:

"Notre but, dit le programme, est l'émancipation *politique, sociale, économique et religieuse* de tous les tyrannisés, de tous les exploités, de tous les salariés, de tous les ignorants.

"Pour arriver à l'émancipation politique, nous voulons:

"1^o Briser tout joug autoritaire, quel que soit son nom;

"2^o Proclamer les droits de l'individu, droits naturels, imprescriptibles, inaliénables;

"3^o Transformer l'Etat en une libre fédération également libre.

"Pour obtenir l'émancipation sociale, nous avons le projet de:

"1^o Abolir les nationalités;

"2^o Abolir les divisions par classes;

"3^o Abolir toutes les servitudes;

"4^o Abolir tous les privilèges;

"5^o Défendre à tout homme d'être le salarié d'un autre homme;

"6^o Déclarer toutes les professions libres;

"7^o Déclarer libre l'échange de produits;

"8^o Déclarer libre la famille;

"Pour arriver à l'émancipation économique, nous pensons qu'il faut:

"1^o Mettre le capital au service du travail et de l'intelligence;

"2^o Faire que chacun perçoive le prix intégral de son travail;

"3^o Abolir l'intérêt du capital;

"4^o Abolir l'héritage;

"5^o Déclarer la terre propriété collective ainsi que les grands instruments de travail;

"6^o Rendre gratuit le service de la poste, des télégraphes et des chemins de fer.

"Pour obtenir l'émancipation religieuse, nous entendons:

"1^o Rendre libre la pensée;

"2^o Rendre libre la parole;

"3^o Rendre libre la presse, la tribune et tous les autres moyens de propager les idées;

"4^o Déclarer la conscience libre et inviolable;

"5^o Abolir tous les cultes."

Ce programme est clair: prendre tout et ne rien donner en retour; abolir à peu près tout et ne le remplacer par rien.

Pour montrer la puissance de raisonnement de nos réformateurs modernes, il suffit de citer leur sixième moyen d'émancipation économique: "Rendre gratuit le service de la poste, des télégraphes et des chemins de fer." Naturellement la poste ne peut pas courir, le télégraphe jouer et la locomotive faire de la vapeur pour rien; il faudra donc que ces diverses entreprises soient soutenues par un fonds commun: il n'y a pas d'autre moyen possible. Or, pour donner raison au principes élégantaires, chacun devra fournir également au fonds commun. Et ainsi, le cultivateur qui écrit sa lettre une fois l'an, qui fait un voyage en chemin de fer toutes les cinq années et qui ne télégraphie jamais, paiera une subvention égale à celle du commerçant qui fait une correspondance énorme par la poste et le télégraphe et qui passe la moitié de sa vie en chemin de fer et en bateau à vapeur. Mais l'absurdité de la chose saute aux yeux. Chacun de ces articles est d'ailleurs susceptible d'une refutation aussi complète. Et voilà pourtant les principes que M. Fawcett vient de défendre en pleine chambre des Communes, à Londres, et qu'heureusement la majorité du parlement anglais ne partage pas. En effet, Londres commence à s'apercevoir que l'hospitalité généreuse qu'elle

a accordée aux internationaux va peut-être lui coûter cher. On ne garde pas sans danger au milieu d'une population, même tranquille comme celle de Londres, un semblable foyer de conspirations et de révolte. Il est maintenant établi d'ailleurs que les ordres de brûler Paris et de massacrer les prisonniers sous la Commune, émanaient de l'Internationale de Londres, ce que le parlement anglais, ami surtout des convenances, semble ne pas voir d'un très-bon œil. Il n'ignore pas d'ailleurs, que tôt ou tard cela retombera de son côté.

Ceci n'est pourtant pas la principale cause du malaise qui semble régner dans le parlement anglais : l'éternelle question d'Orient qui menace de se compliquer encore une fois, agace les nerfs de M. Gladstone. On dit, en effet que le prince Charles de Hohenzollern est décidé d'abandonner son trône et de quitter la Roumanie. Les Etats-Unis seraient dans cette affaire derrière la Prusse et la Russie. En même temps la Gazette de Moscou annonce la reconstruction des fortifications de Sébastopol, et la fondation d'un grand établissement de constructions navales à Nicolaïeff dans la Mer Noire. La Turquie, de son côté, a repris le droit d'ouvrir les détroits des Dardanelles et du Bosphore en temps de paix aux navires de guerre des nations étrangères. Ainsi tous les fruits de la campagne de Crimée seraient perdus et la question se représenterait beaucoup plus menaçante qu'elle ne l'était en 1855. Il est vrai que l'audace de la Russie et des autres puissances intéressées, s'augmente en raison de l'état d'humiliation où se trouve la France et du peu d'espoir qu'il y a de voir cet état cesser de sitôt. Le comte de Chambord a pourtant une confiance bien profondément enracinée ; il est parfaitement convaincu qu'il montera sur le trône ; ce n'est pour lui qu'une question de temps, et il attend que M. Thiers meure ou devienne impossible.

De fait le Président semble trop préoccupé et ne calcule pas assez ses actes. Le discours qu'il vient de faire prononcer à M. Victor Lefranc contre la souscription nationale est certainement loin d'être adroit : on oublie bien des choses, mais on pardonne rarement à celui qui s'est permis de ridiculiser un mouvement du cœur. Cela n'empêche pas toutefois M. Thiers de faire poursuivre activement les enquêtes sur les trahisons de la dernière guerre. Dans la cause du maréchal Bazaine les charges les plus accablantes s'accablent contre le prévenu. Il est établi que, quand il a capitulé, il y avait encore dans Metz, pour huit jours de vivres. Les historiens allemands mêmes, admettent que ce délai, en empêchant la jonction de l'armée du prince Frédéric-Charles, aurait pu changer complètement la face des choses.

Le traité de commerce avec l'Angleterre et la Belgique vient d'être révoqué. La France éprouve le besoin de se replier sur elle-même et de concentrer tous ses moyens pour sortir ensuite de sa position désavantageuse. Car, à la fin on en abuse. Il n'y a si petite principauté qui ne se croie en droit de souffleter la figure du géant tombé. Ainsi, le commandant de la station navale de la Réunion, dans la petite île de Madagascar, vient de cracher aussi son insulte sur le drapeau français. Le vice-consul de France, appuyé par deux bâtiments français, a fait parvenir à Sa Majesté la Reine de l'île un ultimatum demandant des excuses sous vingt jours. Il se pourrait bien que la Reine poussât le ridicule jusqu'à refuser.

Pendant ce temps, la Prusse, de plus en plus enivrée, chante ses victoires sur tous les tons et dans toutes les langues, et cherche à inspirer ses poètes avec les hauts faits de sa dernière campagne. Malheureusement, sa littérature n'est pas à la hauteur de ses canons ; les poètes officiels surtout ont fait un fiasco complet, et le meilleur morceau a été celui d'un amateur, le fusilier Kutschke, un peu débailé, mais beaucoup moins cheillé que les autres. En voici un échantillon :

Was Kraucht das in den Bush herum ?
Ich glaub,' es ist Napolion.
Was hat er rum zu Krauchen dort ?
Drauf, Kameraden, jagt ihr fort !

" Qui rôde là-bas dans le buisson ? Je crois que c'est Napoléon. Qu'à-t-il donc à rôder par là ? Sus ! camarades, foncez sur lui."

Ce n'est pas très-ingénieux, mais c'est encore moins élégant. Les Prussiens en sont si fiers qu'ils ont fait traduire toute la pièce à grands coups de dictionnaire, en grec, en hébreu, en sanscrit, en arabe, en provençal et en lithuanien : on l'a même transcrite en hiéroglyphes et en caractère canéiformes.

Le prince de Bismark, cependant, avec tout cela, n'est pas encore satisfait. Il manque quelque chose à sa gloire et à sa réputation de grand homme. Pour y suppléer il s'est mis en rapport avec la police prussienne et a sournoisement organisé un petit attentat contre sa personne auguste. Naturellement, la blessure n'a pas été mortelle, il n'y a même pas eu de blessure ; mais, en revanche, il y a eu des prières publiques pour le prince-chancelier ; son nom a été quelques jours dans toutes les bouches, et un innocent polonais a passé plusieurs semaines en prison. A cela, il y a cependant, comme dans toutes

les choses humaines d'ailleurs, le revers de la médaille. Le procès qui s'instruit à Leipzig, contre trois socialistes accusés de haute trahison a dévoilé des détails piquants, et capables d'empoisonner la vieillesse de M. de Bismark. M. Liebknecht, un des accusés, a rappelé qu'il avait été l'un des collaborateurs les plus actifs de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, feuille chère entre toutes au grand chancelier ; mais il a ajouté que toutes les correspondances soi-disant originales publiées dans la *Gazette*, pour influencer l'Allemagne et l'Europe, sont rédigées à Berlin même, et que M. de Bismark s'y tient lui-même l'encensoir sous le nez. Naturellement, on a protesté et crié à la calomnie ; mais ces cris et ces protestations ne trouvent pas beaucoup d'échos. Pour effacer cette mauvaise impression, à l'occasion de l'anniversaire de l'entrée des troupes dans Paris, l'empereur Guillaume a fait distribuer des sommes d'argent considérables à ses généraux. Ces derniers se sont déclarés contents, mais le peuple ne le prend pas sur le même ton. Il trouve, avec raison, que cet argent aurait dû entrer dans les coffres publics, afin que les charges qu'il s'est imposées pour la guerre et celles qu'il s'impose encore pour le soutien de la royauté, soient allégées d'autant.

Si nous reportons maintenant nos regards de ce côté-ci de l'Océan, sur les pays qui nous avoisinent, le spectacle que nous y découvrons n'est pas de nature à égayer nos esprits. Le Mexique est dans un tel état de confusion qu'il est impossible d'en parler sans s'exposer à se contredire. Ce qui s'y voit le matin est déjà remplacé ou changé le soir, et il n'y a moyen de rien saisir autre chose que des spasmes et des crispations, sur cette physionomie martelée et contusionnée.

Aux Etats-Unis, chaque jour amène une nouvelle fraude à la surface. L'ébullition des esprits, à l'approche des élections, produit facilement ce phénomène, et les plaies sociales s'élèvent des bas-fonds comme l'écume sur un liquide chauffé. Comme on n'a pas assez de cela, cependant, pour produire de l'effet, on monte des engins d'un autre genre. Après avoir chauffé l'intérêt, on chauffe le patriotisme, et une affaire pendante déjà depuis longtemps et presque oubliée vient d'être réveillée fort à propos. Le Dr John Emile Houard, accusé et convaincu, devant une cour martiale espagnole, d'avoir pris part à l'insurrection cubaine, avait été condamné à huit années de détention. On adresse aujourd'hui une pétition au gouvernement des Etats-Unis demandant sa protection et insistant pour que la mise en liberté de Houard soit prononcée immédiatement et sans conditions, attendu que le droit de citoyen américain a été violé et méconnu. Le cabinet de Washington semble décidé à pousser la chose très-loin, auprès du gouvernement de Madrid. Heureusement qu'en temps d'élection, les choses n'ont pas la même portée qu'en temps ordinaire, et l'incident prendra probablement la tournure d'une petite affaire de famille. C'est un peu ce qui est advenu, d'ailleurs, de tous les météores qui ont sillonné depuis quelque temps l'horizon de la politique américaine : plus de bruit que d'effet.

Nous avons le regret de clore notre revue par une douloureuse nouvelle : M. Samuel Finley Breeze Morse est mort à New-York, le 3 avril courant, à l'âge de 81 ans. M. Morse était, comme on le sait, l'inventeur du système actuel de télégraphie, et la science a perdu en lui une de ses plus belles gloires. Comme tous les grands génies, il a eu pendant longtemps à lutter contre l'indifférence et le mauvais vouloir de ces contemporains. Ce n'est qu'après plusieurs années d'efforts persistants que son énergie a fini par triompher et par obtenir justice. Son nom a déjà sa place avec ceux de Mongolier, de Watt et de Fulton, et l'humanité reconnaissante entourera toujours d'un respect mérité son glorieux souvenir. M. Morse était né dans l'Etat de Massachusset, E. U., le 27 avril 1791.

La France a aussi perdu dans la personne de M. Cochin, préfet de Seine-et-Oise, un de ses enfants les plus estimés et un véritable homme de bien. M. Cochin était, en outre, un auteur érudit et un orateur distingué. Quoique mêlé à la politique, il a cependant franchi l'arène électorale sans que sa dignité reçût une seule écla-boussure. Le respect qu'inspirait son caractère préserva ses candidatures de toute attaque personnelle. Il est mort à Versailles, le quinze mars dernier.

Nous avons aussi à annoncer la mort de l'hon. Marc Pascal de Sales Laterrière, arrivée aux Eboulements, le 22 mars dernier. M. Laterrière fut longtemps membre de l'Assemblée Législative et membre du Conseil Législatif. Il accepta en 1848 la place d'Adjudant Général de Milice qu'il résigna aussitôt. Son frère le Dr. Pierre de Sales Laterrière a publié un ouvrage important sur le Canada, en langue anglaise intitulé : *A political and historical account of Lower Canada*. Le sujet de cette courte notice était son cadet ; il jouissait de l'estime générale en raison de sa franchise et de son énergie : il est mort à l'âge de 80 ans.

La maison des RR. PP. Jésuites de Québec vient également de faire une perte sensible dans la personne du R. P. Hanipaux, décédé le 12 mars dernier.

Le Père Hanipaux (Urbain-Joseph), était né à St. Georges de

de Dongueux, dans le diocèse de Langres, le 3 mai 1805. Arrivé au Canada en 1842, il fut presque aussitôt appelé aux missions sauvages, qui avaient toujours été l'objet de ses désirs. Ses Supérieurs l'envoyèrent à la Grande île Manitouline où, jusqu'à l'année dernière, il mena la vie d'un apôtre, évangélisant, priant et consolant. Il était venu se reposer de ses longues fatigues, quand la mort l'a enlevé à l'âge de 66 ans et quelques mois.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—*Instruction publique dans l'empire allemand.*—L'empire allemand renferme, en chiffres ronds, 60,000 écoles primaires, dans lesquelles 6 millions d'enfants reçoivent l'instruction. Cela fait environ 150 écoliers par 1,000 habitants. Cette moyenne est de beaucoup surpassée à Brunswick, Oldenbourg, en Saxe et en Tauringe, où, sur 1,000 habitants, on trouve 175 écoliers; tandis qu'elle est loin d'être atteinte dans le Mecklembourg (120 écoliers par 1,000), et en Bavière (126 par 1,000). L'Allemagne possède 390 gymnases, 214 progymnases, 14 gymnases professionnels, 483 écoles secondaires et professionnelles. Le nombre total des élèves, dans ces établissements d'instruction, est de 177,379. Enfin, l'empire allemand compte 20 universités avec 1,624 professeurs et 15,557 étudiants; dans ce nombre Berlin, Leipsick, Munich en comptent plus de 1,000. Les écoles polytechniques sont au nombre de 10, dont 2 en Prusse, outre l'Académie d'architecture et des arts et métiers de Berlin. Dans ces établissements, le nombre des professeurs est de 360; celui des étudiants de 4,428.—*Illustrirte Zeitung.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.—CANADA.

VILLENEUVE.—Nos faiblesses et nos forces à l'égard de la vérité—Conférences prononcées à l'Union Catholique de Montréal par Alphonse Villeneuve, instituteur, 278 p. 8o., Montréal 1871—Beauchemin & Valois.

ROUTHIER.—Causeries du dimanche par A. B. Routhier in 12-284 p., Montréal 1871—Beauchemin & Valois. M. Routhier s'est placé depuis longtemps au rang de nos meilleurs écrivains en vers et en prose. La plupart des articles qui composent ce joli volume ont déjà paru dans les colonnes du *Courier du Canada*.

MOYEN.—Cours élémentaire de botanique et Flore du Canada à l'usage des Maisons d'éducation par l'abbé J. Moyen, S. S., Professeur de sciences naturelles au Collège de Montréal—64 p. in 8° et 21 planches. Montréal 1871.—G. E. Desbarats.

BULLETIN DES SCIENCES.

—*Le ballon dirigeable de M. Dupuy de Lôme.*—Nous lisons dans un journal français :—

C'est au mois d'octobre 1870, peu de jours après l'investissement de Paris par l'armée allemande, que M. Dupuy de Lôme entretenait l'Académie des sciences du projet d'un ballon dirigeable. Le ministre de l'instruction publique ouvrait aussitôt un crédit au savant ingénieur. Malheureusement, il fut très difficile de construire le ballon selon les conditions voulues; et ce ne fut que quatre jours avant la capitulation que le ballon fut prêt.

Le projet est désormais consacré par l'expérience qui a été faite le 2 de ce mois. Le ballon, mesurant environ 3,000 mètres cubes, rempli d'hydrogène pur, s'est élevé, emportant dans sa nacelle quatorze personnes: M. Dupuy de Lôme; son collaborateur habituel, M. Zédi; M. Yon, aéronaute, et onze personnes chargées de la manœuvre. Par un vent de quatorze mètres par seconde, le ballon, ayant une vitesse propre de deux mètres et demi grâce à son hélice, a pu prendre une direction véritable, dans une angle de 15 à 20 degrés avec celle du vent.

Voici, en deux mois, en quoi consiste le système de M. Dupuy de Lôme. Son ballon a la forme d'un œuf de 45 mètres de long sur 18 de diamètre; à dix mètres au-dessous se trouve une nacelle munie de deux mâts allongés en dehors, suivant le grand axe; c'est par ces deux mâts que des cordages relient la nacelle au filet du ballon. Une voile triangulaire ou foc constitue le gouvernail. Un bâtis supporte une hélice que manœuvrent

quatre hommes à la fois. Par un temps complètement calme, le ballon peut aller dans toute direction voulue avec une vitesse de huit kilomètres à l'heure. S'il y a du vent, son intensité et sa direction ont une influence naturelle sur la vitesse et la direction du ballon. On comprend que le ballon ne pourra marcher contre un vent de tempête, mais il pourra gouverner par un vent moyen dans un angle d'autant moins grand que le vent sera plus faible et aura une direction moins écartée de celle qu'il s'agit de parcourir.

Le ballon de M. Dupuy de Lôme porte dans son sein un ballon de petite dimension, rempli d'air, muni d'une soupape d'entrée et de sortie. C'est une sorte de vessie natatoire qui s'enfle lorsque le ballon tend à se dégonfler et qui se comprime lorsque la tension du gaz s'accroît. Ce petit ballon dans lequel une pompe peut refouler l'air à volonté, a pour effet de maintenir au ballon sa forme voulue et de conserver le gaz.

Le voyage d'essai, s'est accompli dans de bonnes conditions. Nous attendons que M. Dupuy de Lôme en ait fait connaître les circonstances à ses collègues de l'Académie des sciences, pour les communiquer à notre tour.

—*La Picotte—Description.*—La petite vérole est une fièvre éruptive, caractérisée par l'apparition de pustules blanches, rondes, nacrées comme des perles et accompagnées d'un gonflement de la peau qui rend cette affection très dangereuse pour les enfants; cette maladie est contagieuse au plus haut degré, et il n'est pas rare de voir tous les enfants d'une même famille y passer successivement. Il n'y a contre elle de préservatif certain que la vaccine. Rarement le même individu en est atteint deux fois dans sa vie. Les malheureuses victimes de la variole offrent un aspect repoussant. La teinte rouge violacée de leur peau, le gonflement extraordinaire qui la soulève, les milliers de gros boutons blancs dont elle est semée, peuvent seuls faire comprendre à ceux qui voient ce spectacle, combien sont coupables les parents qui négligent de faire vacciner leurs enfants. La durée de ces boutons dans leur grosseur est ordinairement de huit à neuf jours. Au bout de ce temps, quand il ne survient pas de complication, les boutons commencent à se dessécher, se couvrent de croûtes, et finissent par disparaître en laissant après eux des cicatrices profondes comme de petits godets qui, d'abord violacés, finissent par blanchir, mais ne disparaissent jamais.

Traitement.—Le traitement de la variole consiste simplement à favoriser la marche naturelle de la maladie. Dans ce but on tiendra le malade chaudement au lit, sans toutefois le surcharger de couvertures comme on le fait généralement. Cette déplorable habitude ne sert qu'à favoriser les congestions pulmonaires ou cérébrales. Le lit doit être à peine plus couvert que d'habitude, les rideaux ouverts, l'air renouvelé tous les jours. On évitera de laisser croupir le malade dans une chemise ou des draps souillés de pus. Il n'y a aucun danger à changer souvent ces objets, pourvu qu'ils soient chauffés. Si le malade transpire on devra redoubler de précautions pour renouveler son linge. Le malade gardera une diète sévère pendant tout le temps de l'éruption. On favorisera la sortie des boutons avec de la tisane de fleurs de sureau, que l'on prépare comme le tilleul, ou avec l'infusion de bourrache; et pour tenir le ventre libre, on lui fera prendre chaque jour une ou deux tasses de jus de prunes sèches. Pour ce qui est des cicatrices qui restent après la variole, c'est à peu près inutilement qu'on a vanté jusqu'ici plusieurs moyens pour le prévenir; aucun n'a d'efficacité réelle. Le meilleur serait de vider une à une avec une épingle les pustules du visage, c'est un soin qu'une mère seule peut prendre.—*Courrier d'Outaouais.*

—*Le Corsaire "Alabama".*—Nous croyons devoir rappeler en quelques lignes l'histoire de ce célèbre corsaire, cause première du différend actuellement soumis aux arbitres de Genève. Nous l'empruntons au *Moniteur de la Flotte*:

"L'*Alabama* n'était, à l'origine, qu'un modeste paquebot de commerce, sorti des chantiers de Liverpool, et qui ne se distinguait guère que par la finesse de ses formes et l'excellence de sa machine.

"Ces qualités parurent suffisantes aux agents de Jefferson Davis, qui l'achetèrent pour le compte du gouvernement confédéré.

"Grâce à l'habileté de son capitaine et à ses excellentes qualités nautiques, l'*Alabama* put quitter les côtes de l'Angleterre et échapper aux croiseurs fédéraux qui tenaient la mer à l'entrée du canal de l'Irlande. Naturellement, le départ eut lieu sous les yeux des autorités anglaises.

"L'*Alabama* gagna de vitesse les navires qui le poursuivaient

et alla relâcher aux Açores, qui sont comme Sainte-Hélène, un des relais où s'arrête forcément tout navire au long cours ayant besoin de repos, d'approvisionnement ou de réparations. Les Açores sont situées en plein Océan Atlantique et appartiennent aux Espagnols.

« Là, le navire confédéré s'arma et s'approvisionna à la hâte.

« Puis, monté par un équipage composé d'aventuriers de toute nationalité, l'*Alabama* entreprit cette course folle et légendaire qui lui valut tant de captures magnifiques.

« Il allait jusque dans les eaux de Java poursuivre les bâtiments qui naviguaient sous le pavillon fédéral.

« Mais les Etats du Nord venaient d'armer le *Kerseage*, autre coureur en fer cette fois, qui finit par atteindre l'*Alabama* dans les eaux du Cap de Bonne Espérance.

« Alors le chasseur devint chassé, et, après une lutte de vitesse pleine de péripéties émouvantes l'*Alabama* et le *Kerseage* arrivèrent en France.

« Ce fut au large de la rade de Cherbourg, ayant pris pour témoins les deux premières nations du continent, et la Manche pour champ clos, que les deux fameux corsaires se livrèrent un dernier combat singulier. Dans ce duel terrible, l'*Alabama* fut vaincu et coulé; l'avantage resta au pavillon fédéral.»

—L'exemple suivant du mouvement de vibration de la matière est attesté par le professeur Horsford, des Etats-Unis.

Le faite de la haute tour qui constitue le monument de Bunker Hill incline vers l'ouest le matin, vers le nord à midi, et vers l'est dans l'après-midi. Ces mouvements sont dus à la dilatation produite par l'influence des rayons solaires réchauffant successivement chacun des côtés de la tour.

Un effet semblable, mais plus marqué encore, se produit sur le dôme du Capitole, à Washington, comme on peut s'en assurer au moyen d'un fil attaché sous la saillie du toit de la rotonde et soutenant un plomb qui descend jusque sur le pavé. Ce plomb décrit chaque jour une courbe ellipsoïde dont le plus grand diamètre est de 4 à 5 pouces. C'est par un travail moléculaire semblable que le Temps, ce destructeur patient mais sûr, rase au niveau du sol les monuments les plus pompeux élevés par l'orgueil des hommes.

—*Si les animaux raisonnent.*—Quoiqu'en ait dit Descartes, Malbranche et tous les philosophes qui ne veulent voir dans les animaux que des machines, il y a des traits affirmés par les témoins dignes de foi qui nous montrent que les animaux ont non-seulement de l'instinct, mais encore une certaine force et une certaine suite dans le raisonnement, dont la machine la plus perfectionnée est complètement incapable. Le fait suivant est attesté par Thalès et répété par Plutarque.

Une troupe de mulets chargés de sel traversait une rivière. L'un de ces mulets glissa par hasard : le sel se fondit, et l'animal se releva allégé. Il en comprit la cause et s'en souvint; aussi, chaque fois qu'il passait la rivière, il abaissait à dessein et trempait les sacs en s'enfonçant et en se penchant des deux côtés. Thalès apprit le fait : au lieu de sel, il ordonna de remplir les sacs de laine et d'éponges, et de faire marcher le mulet ainsi chargé. L'animal fit comme il avait l'habitude de faire; mais quand il eut rempli d'eau sa charge il comprit que sa ruse avait tourné contre lui. Aussi, dans la suite il prenait tant de soin et de précautions lorsqu'il passait un fleuve que même par mégarde, il ne laissait pas ses sacs toucher à l'eau.

—*Pronostic de pluie.*—Lorsqu'on aperçoit très-distinctement, et comme si elles s'étaient rapprochées, des montagnes éloignées qui, dans le pays où l'on se trouve, ne se distinguent ordinairement qu'à travers une atmosphère brumeuse, on prend pour un présage de pluie cette remarquable transparence de l'air. On est rarement trompé, parce qu'en effet ce phénomène correspond à un important accroissement d'humidité interposée entre l'observateur et la montagne. Voici ce qui se passe :

L'air est généralement chargé de myriades de particules organiques, débris et germes de végétaux et d'animaux microscopiques : la transparence d'une petite colonne d'air n'en paraît pas troublée, et la vision à courte distance est nette; mais il n'en est pas de même lorsque la vue doit percer une masse atmosphérique de plusieurs myriamètres, et l'horizon paraît brumeux. Qu'il survienne un courant d'air humide, et tout aussitôt les particules végétales et animales qui troublaient la transparence d'une petite colonne de l'air se chargent d'humidité, s'alourdissent et descendent sur le sol. L'air reprend sa transparence, et les montagnes lointaines apparaissent comme si on allait les toucher. Alors les chances de pluie se multiplient en raison des courants d'air humide qui ont envahi l'atmosphère.

—*Chauffage des wagons en Allemagne.*—Depuis quelque temps, les cylindres à eau bouillante ou soi-disant telle commencent à disparaître des wagons sur les chemins de fer en Allemagne, et sont remplacés par un autre mode de chauffage, expérimenté déjà en 1850. Le combustible est un charbon préparé par des procédés chimiques, et pareil à celui qu'on emploie pour les chaufferettes depuis assez longtemps, et qui a la propriété de dégager plus de chaleur et de brûler plus longtemps. Quatre fragments de charbon de 0m13 de longueur, 0m10 de largeur et 0m03 à 0m04 d'épaisseur, suffisent pour chauffer un compartiment pendant douze heures.

Le charbon brûle dans des boîtes de cuivre, disposées sous les banquettes ou sur le plancher des wagons. L'air indispensable pour la combustion arrive par des tuyaux placés également sous les wagons, et qui sont de deux espèces : les uns, pour appeler l'air, les autres pour expulser les gaz. Cette disposition permet de ne pas enlever d'air au wagon, et de n'y pas introduire de l'air vicié. Beaucoup de compagnies de chemins de fer, dit la *Gazette de Cologne*, ont déjà fait des essais en ce sens; on espère que l'année prochaine, non-seulement les 1^{re} et les 2^e, mais encore les 3^e et les 4^e classes seront chauffées par ce procédé.

—*Au Pôle Nord en ballon.*—On écrit de Paris au journal le *Nord* :

Un aéronaute, M. Sivel, gendre de Mme Poitevin, a adressé de Bordeaux à la Société de géographie une demande d'appui pour une tentative d'exploration du pôle Nord, à l'aide d'un ballon. Déjà, au congrès d'Anvers, M. Joseph Sibermann avait entretenu l'assistance d'un pareil projet; seulement au lieu de recourir au gaz hydrogène, dans l'emploi duquel il reconnaît des dangers, il proposait l'usage d'une mongolfière.

La Société a entendu avec intérêt, et la lecture de la lettre de M. Sivel, et les explications que M. Sibermann, présent à la séance a données de vive voix, à la sollicitation du président.

Quant à nous, laissant de côté la question technique, qui doit à elle seule présenter de grandes difficultés, nous dirons, pour nous en tenir à la seule question géographique, que ce projet nous paraît tout simplement irréalisable. Il faut n'avoir pas lu une seule des relations des explorations polaires pour le mettre en avant. Quand bien même on pourrait fréter l'aérostat et s'élever dans les airs, en prenant pour point de départ la terre la plus septentrionale, où irait-on? Serait-on sûr de voir le ballon prendre et conserver la direction du Nord? Que verrait-on au milieu des vapeurs, des brouillards, des tourmentes de neige, des tempêtes atmosphériques qui résument l'état météorologique de ces hautes latitudes, au dire de tous ceux qui les ont affrontées? Où irait-on atterrir, en admettant les chances favorables? Ne serait-ce pas au milieu de l'Océan Glacial, ou sur les côtes glacées et désertes de la Sibérie ou des îles qui l'avoisinent? Notez qu'il s'agirait d'un voyage aérien de plusieurs jours, pour lequel il faudrait emporter vivres, vêtements, appareils, etc.

Persister dans un pareil projet, c'est chercher le mode le plus certain du suicide.

Nous ferons cependant au sujet de l'aérostation polaire une réserve, c'est celle où une expédition, parvenue aussi loin qu'elle aurait pu atteindre, chercherait à l'aide d'un ballon captif à prendre cette vue d'ensemble dont parle M. Sivel; mais y verrait-on plus clair? N'oublions pas que Kane, dans sa grande exploration, fut trompé par les lointaines apparences qui lui firent prendre des glaces flottantes pour la terre, et que les vapeurs empêchèrent Moreton de voir loin au-delà du cap Constitution. Que l'on commence du moins par l'emploi du ballon captif, avant d'avoir recours au ballon libre.

—*Congrès international de médecine, en 1872.*—Le programme de l'exposition universelle de Vienne (Autriche) spécifie dans son article 11 que, pendant tout le temps que l'exposition restera ouverte, des congrès internationaux pourront avoir lieu, congrès où la discussion roulera, soit sur des sujets empruntés à la circonstance, c'est-à-dire relatifs à l'exposition elle-même, soit sur des questions général. Savants, artistes, instituteurs, professeurs, etc., pourront dans ce dernier cas exposer leurs idées et leurs doctrines devant leurs confrères d'autres pays. On s'occupe déjà, dit la *Nouvelle Presse Libre*, d'un grand congrès qui se tiendrait dans ces conditions. C'est un congrès international de médecins. L'idée n'est pas nouvelle, hâtons-nous de le dire. Aussi, la réunion dont nous parlons se rattacherait à celles qui ont eu lieu déjà précédemment.

Ce serait, en effet, le troisième congrès international de médecins qui se réunirait en Europe. Le premier a eu lieu, comme on s'en souvient, à Paris, pendant l'Exposition de 1867; le second, à Florence, en 1869; le troisième avait été convoqué pour 1871 à Vienne; mais la situation politique peu favorable l'avait fait ajourner, du consentement des intéressés. Depuis lors il a été convenu, avec non

moins d'unanimité, qu'on siégerait dans la même ville, pendant la temps de l'exposition de 1873. Le programme qui vient d'être dressé par le comité embrasse d'importantes questions d'hygiène, qui intéressent la société non moins que le monde médical.

Nous citerons la question de la vaccine, que l'expérience de ces dernières années doit avoir fortement avancée. Puis vient la question de quarantaine en temps de choléra et celle de l'assainissement des grandes villes. Les suivantes sont plus spéciales; il s'agit de s'entendre sur la fixation d'une pharmacopée internationale et sur les moyens d'arriver à l'uniformité dans l'enseignement de la médecine et dans la distribution ou plutôt la validité des diplômes. D'autres questions pourront venir s'ajouter à celles que nous avons énumérées. Le comité voudrait que chacune d'elle fut traitée par des hommes du métier connaissant à fond la matière et préparés de longue date à la discussion du sujet spécial qu'il s'agirait d'élucider. — (*Journal Officiel de la République Française.*)

— Le "Scientific American" dit qu'on vient de découvrir dans le Nevada, des lits de pierres, qui, depuis la grosseur d'un pois jusqu'à six pouces de circonférence sont parfaitement rondes. Il paraît que ces pierres composées de fer magnétique, mises sur une table s'attirent et s'accumulent ensemble.

— *Grande découverte.*—M. W. McKay, de la cité d'Ottawa, vient d'obtenir un brevet pour la confection ingénieuse de pierres artificielles, avec du sable et certaines substances chimiques, qui prennent la solidité et la teinte de la véritable pierre de taille, porphyre, marbre de diverses couleurs, et autres pierres granitiques.

Ces pierres peuvent être préparées de toutes grandeurs, polies comme l'ivoire et sculptées de toutes les façons, suivant les moules employés, sans le secours de l'ouvrier et de son ciseau. Les échantillons sont magnifiques à voir. — (*Courrier du Canada.*)

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL.

— *Chemins de fer russes.*—On travaille avec la plus grande activité à compléter le réseau des chemins de fer russes. Ainsi, dans le cours de l'année 1871, les lignes de Smolensk à Brest (600 verstes), de Libavi (294 verstes), de Saratow (322 verstes), de Caryciask (264 verstes), de Charkov à Poltava (135 verstes), de Ivausvo à Kichinev (87 verstes), de Tiraspolé à Kichinev (66 verstes), de Volocisk (154 verstes), de Livno (57 verstes), de Novgorod (68 verstes), de Urjupinsk (32 verstes), de Karabanow (10 verstes), ont été terminées. En outre, on a fini une partie des voies ferrées reliant Voronez à Kastover (447 verstes), et Poti à Tiflis (118 verstes). Total : 2,580 verstes. La Russie possède donc en ce moment 12,659 verstes, soit 14,000 kilomètres, de chemin de fer.

Les lignes les plus importantes qui seront prochainement commencées sont celles du Caucase et de Sibérie.

Le *Monde russe* annonce qu'une commission spéciale a été instituée au ministère des voies de communication sous la présidence de M. le conseiller privé de Kerbedz, ingénieur, à l'effet d'examiner les projets présentés par plusieurs personnes pour la construction à Saint-Petersbourg et à Cronstadt de ports reliés aux chemins de fer.

— *Marine allemande.*—L'*Illustrirte Zeitung* de Leipsick publie, dans un de ses derniers numéros, le dessin d'un des nouveaux avisos à vapeur de la marine allemande, tout récemment sortis des chantiers de Dantzick. Ces avisos, l'*Albatros* et le *Nautilé* sont destinés, suivant ce journal, à opérer principalement dans les eaux de la Chine et du Japon. Ils ont 168 pieds de longueur, 27 de largeur à l'avant, 9 et demi à l'arrière, 11 de tirant d'eau et une machine dont la force est de 150 chevaux. L'armement consiste en quatre canons sur pivots, qui sont placés sur le pont, au centre, à l'avant et à l'arrière.

Le journal prétend que leur faible tirant d'eau, leur marche rapide et leur armement les rend éminemment propres à faire la chasse aux pirates, jusque dans leurs repaires.

La marine marchande allemande qui, au dire du journal que nous citons, prend toujours plus d'extension en Chine, réclamait depuis longtemps cette protection.

On sait quelle est la manière de procéder des pirates chinois; ils choisissent prudemment leur objectif, jamais ils ne s'attaquent directement à un véritable vaisseau de guerre, à moins qu'ils n'y soient forcés, par exemple quand ils ont été surpris dans leurs courses à la maraude. Aussi, les navires marchands usent-ils souvent de ruses pour se garantir des atteintes de ces écumeurs de mer; ils mettent en évidence de faux canons, en bois peint, qui suffisent parfois pour tenir leur adversaire en respect. On est étonné de trouver ces pirates si bien armés en général.

L'*Illustrirte Zeitung* prétend que des Européens ne craignent pas de leur vendre des armes du système le plus nouveau: tandis que le navire marchand n'a souvent qu'une paire de mauvais canons, la jonque du corsaire chinois est armée de canons rayés, de fusils à longue portée, de toutes les armes, enfin, inventées par l'industrie moderne, armes qui n'ont pas été enlevées, mais vendues par des négociants. L'Amérique a fait, dans les derniers temps, une guerre acharnée à ces pirates, que le gouvernement chinois ne ménage pas quand on les lui livre, car il les fait étrangler sans merci. Mais un moyen plus simple serait de tâcher de prévenir le mal, ce qui aurait lieu si chaque jonque était désignée par un numéro et si l'on s'assurait du nombre d'armes qu'elle peut avoir à bord.

Au sujet des nouveaux bâtiments cuirassés de la marine allemande, les journaux de ce pays annoncent que le navire à tourelle *Frédéric-le-Grand* ne sera prêt qu'en 1873, à Kiel, un autre en 1874, à Stettin, et que, pour le *Grand-Electeur*, il ne sera lancé des chantiers de Welhelmshaven qu'en 1875. Quant aux deux navires cuirassés qui ont été commandés en Angleterre, le délai pour la livraison est fixé à deux ans.—(*Journal Officiel.*)

— *Vaisseau construit en sept heures.*—De Toulon, le 18 juillet 1679. — "Il y a quelques jours, le sieur Arnoux, intendant de la marine, fit bâtir ici un vaisseau. Toutes choses avaient été si bien disposées, et les sept cents ouvriers qui furent employés à cet ouvrage y travaillèrent avec tant d'ardeur et de diligence, que le vaisseau fut achevé en sept heures, quoiqu'il eût cent pieds de longueur, qu'il soit percé par quarante pièces de canon et qu'il y ait plus de deux mille cordages."

Ces lignes sont extraites de la *Gazette de France*, à la date précitée.

— Un écrivain se prononce énergiquement dans le *Times* de New-York, en faveur des bâtiments en bois. Il prétend qu'il y a en ce moment 420 navires et 382 barques enrégistrés aux Lloyds américains, avec une moyenne de 24½ ans, et dans une bonne condition pour tenir la mer. Il signale un rapport de l'amirauté anglaise qui constate qu'aucune carène en fer de plus de douze ans n'est bonne pour la mer. Il dit que les bâtiments construits avec du chêne blanc, du pin résineux et un autre bois qu'il appelle *locust*, ayant des courbes en fer, sont plus durables que les bâtiments en fer, et supérieurs pour la vitesse dans les longs voyages, et sont préférables, en tout cas, pour certains chargements de marchandises, tels que le thé, le sucre, le guano et le riz. Il admet néanmoins que le bâtiment en fer est préférable, quand il est muni d'un propulseur, pour traverser l'Atlantique et autres voyages courts.

— Durant les cinq dernières années, on constate que le coût de l'inspection du bois a augmenté de plus de 50 pour cent, quoique les quantités exportées aient subi une diminution qui doit considérablement inquiéter. Nous verrons tout à l'heure pourquoi; en attendant, voici le tableau qui constate cette valeur progressive de l'exportation du bois à l'étranger:

Tableau démontrant la valeur du bois exporté du Canada depuis 5 ans.

ANNEES.	Bois.	NAVIRES CONSTRUITS.			TOTAL.
	Valeur.	No	Tonx.	Valeur.	
1865-66	\$13,846,986	58	41,115	\$1,616,886	\$15,463,872
1866-67	13,948,648	47	25,743	1,005,076	14,953,724
1867-68	18,262,170	32	22,722	837,592	19,099,762
1868-69	19,838,963	37	27,000	1,080,000	20,918,963
1869-70	20,940,422	27	18,127	725,080	21,665,509

Pour ne parler que des exportations de la dernière année, voici comment figure chacune des quatre Provinces.

La Province d'Ontario a expédié aux Etats-Unis pour une valeur de \$5,115,157, en madriers, planches et autre bois scié.

La Province de Québec, tant en bois scié que quarré, a fourni pour une valeur de \$8,272,724 à la Grande-Bretagne; \$3,002,141 aux Etats-Unis; \$539,517 à d'autres pays, formant un total de \$11,814,782.

Le Nouveau-Brunswick a exporté pour \$2,153,556 en Angleterre; \$475,260 aux Etats-Unis; \$322,353 en d'autres pays, portant le chiffre total à \$2,952,169.

Enfin, la Nouvelle-Ecosse, a expédié pour une valeur de \$174,706 dans la Grande-Bretagne, \$305,284 aux Etats-Unis, et \$578,324 dans d'autres pays, formant en tout une valeur de \$1,058,314.

Pour juger plus exactement la situation, nous reproduisons ici la moyenne annuelle des exportations de bois du port de Québec, depuis dix ans, en mettant en parallèle les cinq dernières avec les cinq premières années.

Nous puissions nos renseignements dans la circulaire annuelle de MM. J. Bell Forsyth et Cie., de Québec, datée du mois de décembre 1871, et dans les Etats officiels du Commissaires de Douanes, R. S. M. Bouchette, Ecuyer.

EXPORTATION de bois (Port de Québec).—Moyenne par 5 années.

Bois quarré.		1862-1866	1867-1871
Pin blanc.....	Pieds.....	18,644,464	14,708,154
Pin rouge.....	"	3,531,336	2,105,976
Chêne.....	"	2,121,336	2,476,688
Orme.....	"	1,547,122	1,269,524
Merisier.....	"	346,232	397,304
Frêne.....	"	160,240	190,736
Epinette.....	"	198,560	54,520
DOUVES.			
Etalonnées.....	M.....	1,779	1,488
Pour tonnes.....	"	2,897	2,895
MADRIERS.			
Pin.....	Cent étalons...	4,903,716	4,430,811
Pruche.....	"	999,817

Bois à Lattes.

Pin rouge et pruche.....Cordes, 5,296 2,679

Pour compléter l'étude qui nous occupe, nous insérons également le tableau qui suit de la quantité de bois exportée durant ces deux dernières années, lequel établit que la diminution continue de se produire dans l'exportation de nos principales espèces de bois de construction.

Tableau de Bois exporté du Port de Québec en 1870 et 1871.

	1870.	1871.
Pin Rouge.....	Pieds.....2,207,160	1,577,760
Chêne.....	"3,232,720	2,950,360
Orme.....	"1,257,760	1,219,560
Frêne.....	"200,720	279,040
Merisier.....	"341,160	292,080
Epinette.....	"34,440	17,800
Madriers de Pin.....	Etalon.....5,197,306	4,166,834
" Pruche.....	"1,184,135	885,240

Le chêne du Canada se vend assez activement, parce qu'il est coté de 3 à 5 centins par pied moindre que celui de l'Ohio et du Michigan.

L'exportation de l'Epinette diminue sensiblement depuis plusieurs années, en conséquence de la construction des vaisseaux qui a beaucoup diminué.

La diminution dans l'exportation des madriers en Angleterre a pour cause principale les prix élevés que nos bois sciés obtiennent aux Etats-Unis, ce qui empêche les moulins d'Ottawa et autres, d'alimenter le marché de Québec comme les années passées.

Les prix pour le transport du bois du Canada à l'étranger, par tonneau, sont à peu près comme suit, année commune :

	En Eté	A l'Automne.
De Québec à Liverpool.....	\$5.40	\$5.70 à 6.00
" à Londres.....	5.70	6.00 à 6.50
" au Clyde.....	4.85	5.00 à

La moyenne du prix du fret entre les divers ports de la Baltique et la Grande Bretagne est de \$3.20 à \$3.60 par load ou 50 pieds cubes anglais.

Ainsi, tandis que le consignataire de Bristol paie \$3.80 pour le fret du bois venant de la Baltique, il a à payer \$6 par 50 pieds cubes pour le fret du bois du Canada. Il en est ainsi du fret entre la Baltique et Aberdeen, qui est de moitié moindre

que celui des divers ports canadiens au même endroit.—(Extrait du *Courrier d'Outaouais*.)

—Navires en bois.—Nous annonçons dans notre dernier numéro que la valeur des bâtiments construits en bois augmentait tous les jours en Angleterre, et que les demandes devenaient plus nombreuses. La *Gazette* de Montréal vient de consacrer un article sur la réaction marquée dans la valeur de ces navires en bois, à Londres.

Des propriétaires de navires d'ans au ont acheté, il y a quelque temps, à des prix comparativement peu élevés, de grands bâtiments dits *clippers* qui étaient dans les bassins de Liverpool; et ils ont été tellement heureux avec ces bâtiments engagés dans certains trafics, contrairement aux propriétaires de vapeurs à hélice, que cette circonstance a amené le réveil du commerce des bâtiments en bois, qui sont très recherchés en ce moment.

Des propriétaires anglais qui s'imaginaient voir s'avancer le fantôme de la ruine depuis trois ans, refusent aujourd'hui de vendre leurs bâtiments. La valeur des bâtiments en bois a tellement haussé que l'on peut, dit-on, obtenir quelques centaines de louis de plus pour des bâtiments en bois de première classe, chose que l'on n'aurait jamais pu croire.

Jusqu'ici la flotte de bâtiments en bois de la Tyne a été employée principalement à transporter de l'herbe espagnole appelée *esparto* pour les manufactures de papier, et au transport du coke. On annonce que cette année, un grand nombre de bâtiments de cette description seront expédiés de la Tyne au Canada pour faire le commerce du bois.

Des journaux anglais se plaignent que les petits bâtiments côtiers sont devenus aussi très-rares, et qu'il est encore difficile d'obtenir de petits bâtiments pour transporter les menus articles de nos ports du Nord. En voilà assez pour faire voir que, pendant la présente année, le marché sera bon en Angleterre pour les bâtiments en bois canadiens, et pour prévoir que, sans aucun doute, un nombre beaucoup plus considérable de bâtiments se construiront dans nos chantiers de Québec. Le réveil de cette industrie devra ajouter encore à la prospérité de la Puissance du Canada et particulièrement à la prospérité de notre ville.—(*Canadien*.)

BULLETIN DE L'AGRICULTURE.

—La suie, bon engrais.—Bien que, presque en tout temps depuis que les hommes pratiquent l'agriculture, la suie ait été connue pour un bon engrais, dans notre dix-neuvième siècle (pour tant siècle de progrès) il y a encore des centaines de cultivateurs qu'on ne peut amener à croire ce fait. Prenez environ soixante gallons d'eau et faites y dissoudre 6 gallons de suie et vous aurez un excellent engrais liquide pour les plants, appliquez-le aux racines et voyez-en le résultat.

BULLETIN DE LA GEOGRAPHIE.

—Expéditions au pôle Nord.—Nous lisons dans les journaux autrichiens que le comte Franz de Salm-Reifferschied a offert 20,000 florins pour l'expédition autrichienne au pôle Nord. Des nouvelles de Gènes annoncent que le gouvernement italien est dans l'intention d'envoyer un navire qui prendra part à la prochaine expédition allemande dans les mêmes régions. L'autorisation a déjà été demandée au gouvernement allemand et accordée. Tandis que les Allemands vont essayer de pénétrer à l'est de la mer de la Nouvelle Zemble, vers les côtes arctiques de la Sibérie, les Russes préparent une expédition dans le sens opposé. La Société d'encouragement pour l'industrie nationale, à Saint-Petersbourg, a été saisie par M. Longieoff, de Tobolsk d'un projet d'expédition consistant à partir de l'embouchure de l'Obi, pour aboutir à Archangel. Le vapeur qui serait équipé à cet effet descendrait l'Obi, fin d'avril; il pourrait en avoir atteint l'embouchure à la fin de mai, et, de là, il se dirigerait sur Archangel.—(*Illustrirte Zeitung*.)

—Formation du sol de la Louisiane.—Des savants qui s'occupent de géologie donnent des détails assez curieux sur la formation de la Louisiane.

Ils ont calculé que l'embouchure du Mississippi avançait d'un mille par siècle. D'après cette donnée, si le Père des eaux a toujours suivi la même marche, la mer était, il y a environ neuf mille ans, à l'endroit où s'élève aujourd'hui la Nouvelle-Orléans. Neuf mille ans, cela paraît beaucoup, et pourtant c'est peu de chose dans l'âge général de la terre. On a calculé qu'il avait fallu soixante mille ans pour former la haute Louisiane.

Le sol sur lequel repose actuellement la métropole louisianaise est, malgré ses neuf mille ans, très jeune, presque à l'état d'enfance. Son

squelette est composé de troncs d'arbres morts, charriés par les eaux, superposés les uns sur les autres de manière à constituer un canevas dont les vides sont remplis par les dépôts de terre.

A mesure qu'on approche du golfe, on surprend sur le fait ce travail de formation ; à l'embouchure même du fleuve, on assiste aux rudiments les plus élémentaires de cette grande œuvre de création qui continue depuis tant de siècles, et, chose fort curieuse la nature, pour créer un sol nouveau, emploie le même procédé dont elle se sert pour commencer la charge pousseuse des animaux dans le sein maternel ; elle pose de distance en distance des îlots solides, analogues aux points d'ossification, et comble peu à peu les intervalles.

A mesure que le Mississippi avance dans le golfe du Mexique, il exécute un mouvement de translation générale d'Occident en Orient ; cela se voit très bien à la Nouvelle-Orléans, et tout le monde sait qu'autrefois le fleuve passait où sont maintenant la rue des Tchoupitoulas et la Douane.—(*Messenger Franco-Américain.*)

—Le gouvernement prussien a le projet de réunir la mer Baltique à la mer du Nord par un canal. Ce canal doit aboutir à l'embouchure de l'Elbe, en face de Cuxhaven. Ce port sera transformé et deviendra en quelque sorte le Cherbourg de ces parages. La commission prussienne chargée de l'étude de ces plans propose d'établir tout un système de fortifications dans l'île de Neuwerk, sur le banc de sable de Vogelsand et près de Brunsbuttel, à l'entrée du canal. On comprend que le gouvernement anglais se préoccupe de fortifier l'île de Helgoland.

BULLETIN DES STATISTIQUES.

—*Le Paupérisme.*—On a beaucoup écrit sur le paupérisme en Angleterre et sur les milliers de mendiants qui errent le jour et la nuit, dans la ville de Londres et les environs. Des écrivains américains ont publié des statistiques tendant à prouver que dans la métropole de l'Angleterre il y avait un pauvre par 26 individus de la population.

Voici maintenant qu'un M. E. Grapsey publie, dans le *Galaxy*, un article sur le paupérisme à New-York, dans lequel il affirme qu'il y avait dans cette ville, en 1871, un pauvre par 5 habitants. Cet écrivain dit des choses presque incroyables. D'après lui, le chiffre des pauvres secourus par la ville, pendant l'année 1870, a été de 22,782, et il prétend que la moitié des pauvres n'est pas connue. Les hôpitaux publics ont reçu 17,190 patients. Ces derniers vivent par eux-mêmes quand ils sont en santé, mais tous appartiennent à la classe qui vit au jour le jour et qui est exposée à la charité publique si elle perd un jour. M. Grapsey ajoute ce qui suit : " En outre, les hôpitaux fondés pour les maladies contagieuses, ont reçu pendant l'année, 6,165 personnes, et le bureau chargé de secourir les pauvres de la rue est venu en aide à 16,850, personnes qui sont devenues pauvres à cause de la maladie. En groupant maintenant tous les pauvres pour faire comprendre l'état du paupérisme de la métropole, je dois ajouter à la liste les 4,315 pensionnaires permanents des maisons publiques de refuge : ce qui porte le total à 66,286 personnes dépendantes de la charité publique. A ceci il faut ajouter au moins 50,000 personnes secourues par 105 institutions privées de charité, faisant un grand total de 116,286, êtres humains qui, en 1870, en cette ville de New-York, ont reçu des secours hebdomadaires."

—La statistique officielle de la ville de Londres présente sous la forme la plus concise un prodigieux aliment à l'imagination des penseurs.

La population de cette ville est presque quatre fois plus nombreuse que celle de New-York et de Saint Pétersbourg ; elle est le double de celle de Constantinople ; elle a deux tiers de plus que celle de Paris et un quart de plus que Pékin. Elle contient autant de monde que toute l'Ecosse ; elle possède le double de la population du Danemark, et trois fois le nombre des individus qui forment la Grèce entière.

Son état sanitaire, malgré une grande agglomération d'habitants, est relativement excellent.

Dans cette Babylone des bords de la Tamise, il naît une personne toutes les cinq minutes et il en meurt une tous les quarts d'heure.

Depuis 1851, l'augmentation de la population de Londres s'élève à 800,000 individus, d'après les tableaux de statistique en question.

On compte qu'il y a 10,000 restaurants régulièrement fréquentés par 500,000 personnes. Il y a un feu pour 890 habitants.

Les boulangers sont à raison de un pour 1,207 personnes ; les bouchers, à raison de un pour 1,557 ; les boutiquiers, de un pour 1,800, et les agents de police, de un pour 690.

Les tableaux démontrent encore que, malgré la sollicitude du

gouvernement, il y a 60,000 personnes qui se procurent l'existence n'importe comment, parmi lesquelles 30,000 presque en haillons, vont à l'école.

"Londres, dit le *London Figaro*, qui publie ces tableaux statistiques, est une nation ; c'est plus que cela encore : c'est un monde."

—Sa population suivant le dernier recensement, est de 3,883,092, c'est-à-dire plus considérable que la population réunie de New-York, Brooklyn, St. Louis, Chicago, Baltimore, Cincinnati, Boston, la Nouvelle-Orléans, San Francisco, Buffalo et Rochester. Il faut 777,000 maisons pour loger tout ce monde qui consomme annuellement 4,480,000 quarts de fleur, 420,000 bêtes à cornes, 2,975,000 moutons, 49,000 veaux et 61,250 cochons. Un seul marché fournit annuellement 7,043,750 pièces de gibier. Ces vivres, avec 5,200,000 saumons, sans compter les autres espèces de poissons, sont arrosés de 75,600,000 gallons de bière et porter, 3,500,000 gallons de spiritueux, et 113,750 pipes de vin. 22,750 vaches fournissent le lait et la crème. Les rues sont éclairées par 630,000 becs, consommant par chaque 24 heures, 22,270,000 pieds cubes de gaz. Son aqueduc fournit, chaque jour, l'énorme quantité de 77,580,824 gallons d'eau, pendant que ses égouts charrient, dans le même espace de temps 16,629,790 pieds cubes de débris de toutes sortes. Pour chauffer Londres, une flotte de 1,800 voiles apporte chaque année 5,250,000 tonneaux de charbon, sans compter ce qui est charroyé par chemin de fer. La fumée produite par cette immense combustion est quelquefois si dense qu'on l'aperçoit facilement à une distance de 36 milles. Les rues de la métropole sont au nombre de 2,900 et d'une longueur totale de 4,000 milles.

—*Presse périodique en Pologne.*—Il paraît actuellement dans le royaume de Pologne 44 journaux et écrits périodiques, dont 40, y compris un journal russe, se publient à Varsovie, et 4, dont 1 allemand, sont édités dans les provinces. Parmi les 42 journaux en langue polonaise, 9 représentent les intérêts de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, 1 l'église catholique, 1 le judaïsme, 2 sont consacrés à la médecine, 1 à la jurisprudence, 2 s'occupent de modes, 1 de musique, et 1 enfin est destiné à la jeunesse.—(*Illustrirte Zeitung.*)

—Départ de la glace sur le St. Laurent :

En 1824	En 1836	En 1837	En 1838	En 1839	En 1840	En 1841	En 1842	En 1843	En 1844	En 1845	En 1846	En 1847
avril 10	avril 28	" 15	" 7	" 7	" 4	" 19	mars 31	avril 25	" 14	" 3	" 4	mai 1
mars 16	" 15	" 15	" 7	" 7	" 4	" 19	mars 31	avril 25	" 14	" 3	" 4	mai 1
avril 11	" 15	" 15	" 7	" 7	" 4	" 19	mars 31	avril 25	" 14	" 3	" 4	mai 1
" 4	" 15	" 15	" 7	" 7	" 4	" 19	mars 31	avril 25	" 14	" 3	" 4	mai 1
mars 29	" 15	" 15	" 7	" 7	" 4	" 19	mars 31	avril 25	" 14	" 3	" 4	mai 1
avril 11	" 15	" 15	" 7	" 7	" 4	" 19	mars 31	avril 25	" 14	" 3	" 4	mai 1
mars 26	" 15	" 15	" 7	" 7	" 4	" 19	mars 31	avril 25	" 14	" 3	" 4	mai 1
avril 3	" 15	" 15	" 7	" 7	" 4	" 19	mars 31	avril 25	" 14	" 3	" 4	mai 1
" 19	" 15	" 15	" 7	" 7	" 4	" 19	mars 31	avril 25	" 14	" 3	" 4	mai 1
" 4	" 15	" 15	" 7	" 7	" 4	" 19	mars 31	avril 25	" 14	" 3	" 4	mai 1
" 29	" 15	" 15	" 7	" 7	" 4	" 19	mars 31	avril 25	" 14	" 3	" 4	mai 1
" 3	" 15	" 15	" 7	" 7	" 4	" 19	mars 31	avril 25	" 14	" 3	" 4	mai 1

En cette année 1847, on plantait le mai sur la glace du Saint-Laurent en face de la ville de Sorel, avec tous les honneurs et la pompe usités en pareil et si rare circonstance.

Voici maintenant la statistique intéressante de l'époque du départ de la glace à Sorel depuis l'année 1856 jusqu'à celle-ci.

EPOQUE DE LA DEBACLE A SOREL DEPUIS 1858.

Le Richelieu :	Le St. Laurent :
1858 avril 3.....	Avril 8 au 9
1859 mars 28 au 29.....	" 7 au 8
1860 " 28.....	" 12
1861 avril 6.....	" 23
1862 " 18.....	" 19 au 20
1863 " 19 au 20.....	" 25 au 26
1864 " 4 au 5.....	" 15 au 16
1865 mars 31.....	" 8 au 9
1866 avril 8.....	" 19 au 20
1867 " 9.....	" 23 au 24
1868 mars 29.....	" 18 au 19
1869 avril 18.....	" 26 au 27
1870 " 11.....	" 18
1871 mars 17 au 18.....	" 5 au 6,

où la débacle fut la plus prématurée.

En cette année 1871, le Richelieu était libre à Chambly le 12 mars, à St. Denis le 14, à St. Ours le 16 et à Sorel le 17!

Maintenant, que l'on compare toutes ces dates avec celle où l'on est rendu cette année, le 17 avril ; que l'on songe au froid continué qui nous force à nous *encabaner* comme de plus belle ; que l'on considère que la glace est très-forte partout jusqu'à St. Charles : et l'on se convaincra facilement que nos hivers sont passablement longs, et que Messieurs les citoyens de la Sibérie n'ont rien à nous envier sous ce rapport. Il ne nous reste qu'une consolation : c'est l'espérance de planter le mai sur le St. Laurent au premier mai ; oh ! mais c'est très-réjouissant, et le frisson nous prend à cette pensée....

C. D.

—(Gazette de Sorel.)

BULLETIN DE L'ARCHEOLOGIE.

—*Fouilles à Jérusalem.*—Une importante découverte, d'après une correspondance du *Times*, a été faite à Jérusalem par un Anglais, M. C. Schick. Il faut rappeler d'abord que le capitaine Warren, en faisant des fouilles aux frais de la société des explorations en Palestine, avait trouvé un remarquable passage taillé dans le roc, conduisant du couvent des sœurs de Sion vers le temple, du nord au sud. M. Schick a découvert la continuation de ce passage, ou plutôt de cet aqueduc, car il est démontré maintenant que telle était sa destination, dans la direction du nord et l'a suivi depuis le couvent jusqu'au mur septentrional de la ville, un peu à l'est de la porte de Damas.

A ce point, l'aqueduc a été en partie détruit par l'excavation d'un fossé taillé dans le roc, qui se trouve en face des cavernes bien connues, avec lesquelles il a communiqué. Il est par conséquent plus ancien qu'elles et sa date ne peut se rapporter à une période antérieure à celle des rois de Juda. L'existence de cet aqueduc tend à établir que la cité de David occupait une partie du mont Moriah.

M. Schick a aussi découvert une seconde série de cavernes un peu à l'est de celles qu'on connaissait déjà, et il a tracé l'esquisse du grand aqueduc, de plus de 50 milles de long, qui approvisionnait d'eau la ville de Jérusalem.—(*Journal Officiel de la République Française.*)

BULLETIN DES CONNAISSANCES UTILES.

—*Conseils sur la manière de prendre les empreintes des pierres gravées, cachets, etc.*—Dans les médaillers des musées ou des collections particulières, on remarque de belles empreintes mates de pierres gravées antiques, ou de cachets de cornaline, de cuivre et autres métaux, faites à l'aide de cire à cacheter.

Si l'on essaye de faire soi-même de semblables empreintes, on n'obtient le plus ordinairement que de vulgaires cachets mal figurés sur une cire brillante et en partie brûlée.

Pour que les empreintes soient nettes et belles, deux précautions sont essentielles.

1. On doit faire fondre à très-douce chaleur de la cire à cacheter de première qualité. Cette fusion s'opère très-bien dans une cuiller de fer ou d'argent, qu'on nettoie ensuite avec de l'esprit-de-vin, de la benzine ou de l'essence ;

2. La cire fondue doit être versée sur une carte ou sur un morceau de papier. On y applique ensuite le cachet ou la pierre gravée.

Mais, avant tout, la pierre ou le cachet doit être parfaitement séché, puis enduit d'une légère couche d'huile et bien essuyé avec une peau de gant, et enfin saupoudré de vermillon en poudre impalpable. On souffle légèrement pour enlever l'excès de vermillon.

Le vermillon reste adhérent d'abord à la surface du cachet, puis à la cire fondue, et produit ainsi un effet mat : la cire excédante forme une encadrement brillant.

Ce procédé s'applique à la cire rouge, qui est la plus employée. Pour les autres nuances, on remplacerait le vermillon par une couleur aussi semblable que possible à la couleur de la cire.

Si l'on veut obtenir une empreinte à reliefs mats sur un fond "brillant," il suffit d'essayer fortement sur un tampon de peau le cachet préparé comme on vient de l'indiquer. Le vermillon ne reste que dans les creux du cachet, par conséquent il adhère seulement aux reliefs de l'empreinte.

Si l'on veut une empreinte bronzée, dorée, argentée, on saupoudre le cachet de bronze, d'or ou d'argent, et on l'essuie sur le tampon avec beaucoup de soin avant de l'appliquer sur la cire.

FAITS-DIVERS.

—*Un Eccentrique.*—Je veux raconter la curieuse histoire de la maison qu'habite à Chiselhurst celui qui fut l'empereur des Français.

Le propriétaire de cette jolie maison de campagne s'appelle Scott ou Shott (mettons Scott c'est plus anglais). Le jour où Napoléon III monta sur le trône, mister Scott fit venir son architecte et lui dit :

—Dans dix ans, dans quinze ans aux plus tard, Napoléon sera forcé de se réfugier en Angleterre, et je serai heureux de lui offrir l'hospitalité chez moi : faites moi le plan d'une belle villa, et attendons les événements.

L'architecte se mit à l'œuvre ; et, comme l'Anglais, qui pendant des années suivit le dompteur Van Amburg, dans l'espoir de le voir un jour ou l'autre dévoré par ses lions, mister Scott suivit l'empereur des Français, sûr qu'il serait tôt ou tard mangé par le peuple français.

Tout allait bien pendant les premières années ; aussi mister Scott ne cessait de dire à son architecte :

—Ne nous pressons pas : nous avons le temps !

Quand Napoléon III partit pour la guerre d'Italie, l'Anglais fit venir les tapissiers et leur commanda le mobilier, en même temps qu'un jardinier fameux fut chargé de dessiner derrière la villa un parc agréable, où, loin des regards indiscrets des passants, le locataire pût méditer à son aise. A la rentrée du vainqueur de Magenta et de Solferino, les travaux de la maison de Chiselhurst furent tout-à-fait abandonnés, sans que pour cela mister Scott perdît un instant de vue le dompteur ; de temps en temps, sur une mauvaise nouvelle de France, mister Scott achetait un tapis, ou bien une pendule ; puis le télégraphe ayant apporté de meilleures nouvelles, mister Scott, au lieu de faire transporter le mobilier à Chiselhurst, le gardait dans sa maison de Londres.

Le jour où l'Empereur écrivit la fameuse lettre du 19 janvier fut un jour de triomphe pour mister Scott : il éprouvait cette douce sensation qui devait ressentir son compatriote quand Van Amburg plongeait sa tête dans la gueule béante du lion. Dès le 20 janvier, mister Scott convoqua ses fournisseurs et leur dit :

—Il faut que ma villa de Chiselhurst soit prête avant trois mois : dans trois mois, l'empereur sera en Angleterre.

Dès ce jour, les ouvriers se mirent à l'œuvre, sous la direction de mister Scott ; il tenait à surveiller les moindres travaux, afin que la maison fût digne de l'hôte qu'il attendait depuis si longtemps. Quand parut le premier numéro de la *Lanterne*, mister Scott ne se possédait plus de joie ; chaque jour, il arrivait à Chiselhurst, soit avec des tapis, des fauteuils, des rideaux, soit avec une garniture de cheminée. Lorsque le télégraphe apporta en Angleterre les premières nouvelles des émeutes de Belleville, mister Scott fit mettre des fleurs dans toutes les jardinières et des bougies dans tous les candélabres ; puis, trois jours après, quand l'émeute de Belleville fut domptée par des sergents de ville, mister Scott, qui avait passé par les plus violentes émotions d'une grande âme, se sentit atteint d'une maladie terrible pendant laquelle il s'écriait, dans ses nombreux accès de délire :

—Il viendra ! il viendra ! il est venu !

Ce que dut éprouver cet anglais le jour où Napoléon III débarqua définitivement en Angleterre, aucune plume ne peut tenter de le dépeindre. La première personne qui se présenta chez l'exilé fut mister Scott qui lui offrit sa villa de Chiselhurst. Le lendemain, un des officiers de la suite de Napoléon fut chargé de porter au propriétaire la réponse qui voici :

—L'empereur a visité votre villa, monsieur ; mais l'affaire ne peut pas s'arranger : la maison est trop belle pour Sa Majesté, qui ne compte pas payer plus de mille francs de loyer par mois.

A ces mots, mister Scott, qui tout d'abord était devenu livide poussa un cri de joie :

—Mais c'est précisément mille francs par mois que je comptais vous demander ! s'écria-t-il.

L'affaire fut conclue à ce chiffre ; et mister Scott, en rentrant ce jour-là à son domicile, dit d'un ton ému à sa famille :

—A présent je puis mourir !

Cette histoire n'a que le seul mérite d'être absolument vraie. Chaque jour, quelle que soit la température, les hôtes de Chiselhurst voient le propriétaire se promener devant sa maison pour jouir de son triomphe.

Il n'est pas sur le globe d'homme plus heureux que mister Scott.

ALBERT WOLFF.

TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE ACCORDÉE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES POUR 1871

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Motifs qui ont porté à accorder la subvention supplémentaire et qui en ont déterminé le chiffre.	Chiffre de la subvention ordinaire.	Chiffre de la cotisation prélevée.	Chiffre de la subvention supplémentaire demandée.	Chiffre de la subvention supplémentaire accordée.
Argenteuil.....	Gore et Wentworth.....	Etablissements nouveaux et pauvres, 7 écoles.....	\$128 42	\$275 00	\$50 00	\$25 00
"	Mille Iles Nos. 1, 2, 3.....	" " " 3 ".....	60 26	172 00	40 00	30 00
"	Arundel.....	" " " 1 ".....	4 02	111 00	30 00	20 00
"	Harrington No. 1.....	" " " 1 ".....	28 82	50 00	30 00	20 00
"	Greenville No. 3.....	Nouveau et pauvre..... 2 ".....	64 80	85 00	35 00	20 00
"	Township Morin.....	" " " 2 ".....	37 92	158 00	30 00	20 00
Arthabaska.....	Ste Clotilde.....	Nouveau et pauvre.....	21 36	180 00	100 00	30 00
"	Blandford.....	" ".....	57 42	155 00	40 00	30 00
"	Chester, Ouest.....	" ".....	84 90	460 00	50 00	30 00
"	" Nord.....	" ".....	102 87	30 00	30 00
"	Arthabaskaville.....	4 écoles et un couvent.....	87 63	371 00	50 00	30 00
"	Warwick.....	8 ".....	121 74	560 40	60 00	30 00
"	St. Christophe.....	8 ".....	167 26	260 00	40 00	30 00
"	Tingwick.....	Pauvre, population dispersée 5 ".....	85 74	274 78	30 00	30 00
"	Chenier.....	" " 8 ".....	160 04	792 30	30 00	30 00
"	St. Valère.....	Nouveau et pauvre..... 3 ".....	55 28	204 00	30 00	30 00
"	Tingwick, (Diss.).....	Pauvres, peu nombreux..... 2 ".....	35 80	160 00	40 00	16 00
"	Victoriaville.....	" " 4 " une modèle.....	102 88	428 87	45 00	30 00
"	St. Albert.....	Depuis le dernier recensement.....	71 82	164 00	50 00	30 00
L'Assomption..	St. Lin (Diss.).....	Peu nombreux et dispersés.....	26 44	45 00	30 00	16 00
Bagot.....	Acton.....	A perdu pareille somme par la loi de 1869.....	138 04	586 00	200 00	157 00
"	St. André.....	" \$25-00 " ".....	47 19	546 00	100 00	49 00
"	St. Théodore.....	" 30-00 " ".....	111 5-	306 00	40 00	36 00
"	St. Liboire.....	" 30-00 " ".....	108 52	782 00	40 00	36 00
"	St. Ephrem.....	" 30-00 " ".....	108 86	460 00	40 00	31 00
"	Ste. Hélène.....	" 25-00 " ".....	102 42	300 00	40 00	36 00
Bonaventure ..	Rustico.....	Nouveau et pauvre, 2 écoles.....	43 06	130 88	50 00	30 00
"	Carleton.....	" " 2 " dont une modèle.....	108 30	260 00	50 00	30 00
"	New-Richmond.....	" " 4 ".....	102 68	137 00	40 00	30 00
"	" (Diss.).....	" " 1 ".....	67 02	240 00	40 00	1 00
"	Port Daniel.....	" " 3 ".....	130 51	182 00	40 00	25 00
"	Hamilton.....	" " 7 ".....	147 98	582 10	40 00	30 00
"	Cox.....	" " 2 ".....	126 4-	338 00	50 00	20 00
"	Hope.....	" " 2 ".....	98 68	300 00	40 00	20 00
"	Maria.....	" " 5 " dont une modèle.....	206 06	393 00	50 00	30 00
"	Miguasha.....	24 20	96 00	30 00	30 00
"	Ristigouche (Sauvages).....	50 10	40 00	40 00
Beauce.....	St. George.....	Soutient 8 écoles.....	200 10	315 82	50 00	30 00
"	Forsyth.....	Pauvre, n'a qu'une école.....	76 54	109 00	50 00	20 00
"	Aylmer.....	" 3 écoles.....	61 86	155 00	40 00	30 00
"	St. Frédéric.....	" 7 ".....	169 58	304 00	40 00	30 00
"	St. Côme.....	" et nouveau, 3 écoles.....	62 52	140 00	40 00	30 00
"	Kennebec Road.....	(Metgermette). Etablissement nouv. et très pauvre.....	45 00	65 00	40 00	20 00
"	St. Ephrem.....	5 écoles.....	104 02	300 00	30 00	25 00
"	St. Victor.....	A bâti deux maisons, 8 écoles.....	130 78	645 79	40 00	25 00
Bellechasse....	St. Cajétan.....	Nouveau et pauvre, 4 écoles.....	63 23	200 00	40 00	30 00
"	Buckland.....	" ".....	90 44	180 00	50 00	30 00
Beauharnois....	St. Stanislas, (Diss.).....	Peu nombreux et pauvres.....	9 00	35 00	30 00	16 00
"	St. Louis de Gonzague.....	Montant dû à raison de la loi de 1869.....	30 00
"	St. Clément.....	16 00
"	St. Etienne.....	16 00
"	St. Stanislas de Kostka.....	Nouveau, accroissement rapide, 5 écoles dont 1 modè.....	132 84	444 63	40 00	30 00
Berthier.....	St. Gabriel, (Diss.).....	Peu nombreux et dispersés.....	6 00	50 00	30 00	16 00
"	St. Damien.....	Municipalité nouvelle et très-pauvre, 3 écoles.....	100 00	40 00
"	St. Michel des Saints.....	Etablissement tout nouveau et très-pauvre.....	30 00
Chicoutimi.....	Harvey.....	Nouveau et pauvre, 1 école.....	43 40	125 00	32 00	20 00
"	Grande Baie.....	Soutient 5 écoles dont 2 écoles modèles.....	147 86	416 00	50 00	30 00
"	Anse St. Jean.....	Très pauvre, 2 écoles.....	39 34	51 00	30 00	30 00
"	Village de Bagotville.....	Peu populeux, 1 école modèle.....	48 62	125 86	30 00	30 00
"	St. Alphonse.....	Nouveau, 6 écoles.....	149 80	483 75	45 00	30 00
"	St. Joseph.....	" pauvre, 3 écoles.....	69 04	234 43	45 00	30 00
"	Laterrière.....	" 4 ".....	92 26	250 00	40 00	30 00
"	Hébertville.....	Nouveau et pauvre, 4 écoles dont 1 école modèle.....	109 64	347 00	40 09	30 00
"	St. Jérôme.....	" très-pauvre.....	68 88	50 00	30 00	30 00
"	Oniatchouan.....	" " 3 écoles.....	45 58	400 00	30 00	30 00
"	Jonquière.....	" " 2 ".....	45 34	195 00	30 00	30 00
A reporter.....						\$1962 00

TABEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE ACCORDÉE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES, POUR 1871.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Motifs qui ont porté à accorder la subvention supplémentaire et qui en ont déterminé le chiffre.	Chiffre de la subvention ordinaire.	Chiffre de la cotisation prélevée	Chiffre de la subvention supplémentaire demandée.	Chiffre de la subvention supplémentaire accordée.
		Report.....				\$1962 00
Chicoutimi.....	Chicoutimi (Village.....	A perdu \$137.63 par la loi de 1869.....				\$137 00
"	" (Paroisse).....	Soutient 7 écoles.....	\$268 50	\$523 12	\$40 00	30 00
Compton.....	South Winslow.....	Peu peuplé, 4 écoles.....	102 18	417 46	30 00	30 00
"	" (Diss.).....	" 1 ".....	11 94	61 00	30 00	16 00
"	Clifton.....	" 6 ".....	61 40	369 00	35 00	30 00
"	Westbury.....	" 4 ".....	33 58	166 98	40 00	30 00
"	Newport.....	" 6 ".....	45 56	400 00	50 00	30 00
"	Hereford.....	" 4 ".....	41 38	750 00	40 00	30 00
"	Lingwick.....	" 4 ".....	63 76	435 00	40 00	30 00
"	Saint Romain.....	" 3 " maison bâtie \$359.00.....	80 62	266 00	30 00	30 00
Charlevoix.....	Callières.....	Peu peuplé et très pauvre, 1 école.....	30 86	30 86	30 00	20 00
"	St. Fidèle.....	" et pauvre, 3 écoles.....	94 52	160 00	30 00	30 00
"	St. Simon.....	Nouveau et pauvre, 1 école.....	54 00	48 00	30 00	20 00
"	Settrington.....	" 3 écoles.....	61 04	160 00	60 00	30 00
"	Eboulements.....	Soutient 6 écoles dont 1 école modèle.....	252 74	416 00	30 00	30 00
"	Petite Rivière.....	Pauvre, 3 écoles.....	82 30	92 00	30 00	30 00
Champlain.....	Champlain (Village).....	1 école modèle (115 enfants).....	56 78	154 70	80 50	30 00
"	St. Tite.....	Pauvre, 4 écoles.....	107 72	225 00		30 00
Châteauguay.....	St. Malachie (Diss.).....	Peu nombreux et pauvres, 1 école.....	16 96	92 41	30 00	20 00
2 Montagnes.....	St. Columban.....	Pauvre, 3 écoles.....	101 30	330 00	30 00	30 00
"	St. Canut, No. 1.....	" 2 ".....	41 94	257 60	30 00	25 00
Dorchester.....	Cranbourne.....		26 62	64 34	50 00	20 00
"	St. Edouard.....		156 12	150 00	30 00	30 00
"	St. Malachie.....		157 98	160 00	30 00	30 00
"	Lac Etchemin.....		79 20	35 00	30 00	30 00
Dorchester.....	St. Claire.....	Partie de la population pauvre, 8 écoles (1 modèle). Se trouvent à perdre une somme considérable ne pouvant recouvrer les frais d'un procès qu'ils ont gagné. Le partie adverse n'ayant point les moyens de payer.....	276 52	500 00	40 00	30 00
"	St. Anselme.....					
Drummond.....	West-Wickham.....	Peu peuplé et pauvre, 3 écoles.....	296 54	402 60	200 00	45 00
"	St. Germain.....	A perdu \$175.00 par la loi de 1869, 8 écoles.....	36 38	175 00	50 00	30 00
"	St. Bonaventure.....	Pauvre, 4 écoles.....	177 84	1372 88	425 00	157 00
"	Grantham.....	" 5 ".....	105 24	179 00	80 00	30 00
"	Wendover et Simpson.....	A perdu \$132.00 par la loi de 1869, 5 écoles.....	85 90	425 00	200 00	30 00
"	St. Fulgence (Diss.).....	Population pauvre et dispersée, 2 écoles.....	65 36	588 59	50 00	118 00
"	St. Pierre.....	10 écoles.....	27 24	86 00	30 00	30 00
Gaspé.....	Grande Rivière.....	Soutient 4 écoles dont 2 supérieures.....	198 40	864 00	60 00	30 00
"	Ile Bonaventure.....	Peu peuplé, pauvre, 1 école.....	149 00	440 00	40 00	20 00
"	Mont-Louis.....	" 1 ".....	30 00	108 00	30 00	20 00
"	Douglas.....	Pauvre, 3 écoles.....	22 60	116 00	30 00	20 00
"	Anse à Grisfonds.....	Peu peuplé, pauvre, 1 école.....	111 68	206 64	30 00	20 00
"	Percé.....	Soutient 3 écoles dont 1 école modèle.....	31 38	160 00	30 00	20 00
"	Barre à Choir.....	Peu peuplé pauvre, 1 école.....	134 58	400 00	20 00	3 00
"	Cap Chatte.....	" 4 écoles dont 1 modèle.....	54 86	90 00	30 00	20 00
"	Malbaie.....	" 2 " bât une maison d'école.....	50 88	243 00	30 00	36 00
"	Pabos.....	" pauvre, 1 école.....	52 34	320 00	30 00	30 00
"	Cap d'Espoir.....	Soutient 3 écoles.....	42 72	88 00	30 00	20 00
"	York et Haldimand.....	Peu peuplé, pauvre, 1 école.....	131 34	316 00	30 00	30 00
"	Grande Grève.....	" 2 ".....	32 34	150 00	30 00	20 00
"	St. Anne des Monts.....	Soutient 4 écoles dont 1 école modèle.....	79 90	200 00	30 00	30 00
"	Anse à Valcen.....	Nouvelle municipalité pauvre.....	98 24	215 00	30 00	30 00
"	Newport.....	Peu peuplé, pauvre, 1 école.....	30 86		30 00	30 00
"	Gaspé Bay North.....	" 1 ".....	46 92	200 00	30 00	20 00
Huntingdon.....	Hemmingford (Diss.).....	Pauvres et dispersés, 4 écoles.....	35 74	87 95	30 00	20 00
"	Huntingdon (Diss.).....	" 1 ".....	102 84	213 78	40 00	30 00
Hochelaga.....	Côteau St. Louis (Diss.).....	Peu nombreux, 1 école.....	28 98	47 59	30 00	20 00
Iberville.....	St. Athanase.....	A perdu \$62.44 par la loi de 1869.....	31 66	180 00	30 00	16 00
L'Islet.....	Ashford.....	Nouveau et très-pauvre, 1 école.....		40 00	30 00	20 00
"	St. Louise.....	Pauvre, 3 écoles.....	34 82	120 00	30 00	30 00
"	Aubert.....	" 5 ".....	89 20	189 00	30 00	30 00
"	St. Cyrille.....	" 2 ".....	149 86	124 00	30 00	20 00
Joliette.....	St. Emmelie de l'Energie.....	Nouvelle municipalité.....	73 60		100 00	30 00
"	St. Mélanie.....	Pauvre, 6 écoles.....	63 28	497 00	30 00	30 00
"	St. Félix de Valois.....	4 écoles.....	146 60	510 83	30 00	30 00
"	" (Diss.).....	Peu nombreux, 1 école.....	282 28	57 60	30 00	16 00
"	St. Béatrix.....	3 écoles.....	22 72	124 15	30 00	30 00
		A reporter.....				\$4034 00

TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE ACCORDÉE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES, POUR 1871.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Motifs qui ont porté à accorder la subvention supplémentaire et qui en ont déterminé le chiffre.	Chiffre de la subvention ordinaire.	Chiffre de la cotisation prélevée.	Chiffre de la subvention supplémentaire demandée.	Chiffre de la subvention supplémentaire accordée.
		Report.....				\$4034 00
Joliette.....	St. Ambroise (Diss.).....	Peu nombreux et dispersés 1 école.....	\$25 00	\$103 00	\$30 00	\$16 00
Kamouraska....	Mont-Carmel.....	Pauvre 2 écoles.....	67 28	100 00	30 00	30 00
"	St. Hélène.....	" 5 ".....	143 58	223 53	35 00	25 00
"	St. Oésime.....	" 4 ".....	88 60	120 00	40 00	30 00
"	St. Alexandre.....	" 10 écoles dont 1 modèle.....	171 62	393 00	30 00	30 00
Lotbinière.....	St. Emilie.....	Pauvre 4 ".....	93 16	238 25	100 00	30 00
"	St. Agapit.....	Nouveau et pauvre 2 écoles.....	62 34	173 52	50 00	25 00
"	St. Flavien.....	" " 4 ".....	115 88	324 00	30 00	30 00
"	St. Giles, No. 1.....	" " 3 ".....	52 24	230 00	40 00	30 00
"	" No. 2.....	" " 1 ".....	82 44	162 48	40 00	20 00
Lévis.....	Village de Lanzon.....	Les 3 des propriétés imposables appartiennent au gouvernement militaire, 2 écoles modèles nombreuses.....	229 66	400 00	200 00	54 00
"	St. Lambert.....	Soutient 8 bonnes écoles dont 1 école modèle.....	186 08	311 00	50 00	45 00
"	St. Etienne.....	Pauvre, 3 écoles.....	86 14	206 35	30 00	30 00
"	St. Jean Chrysostôme.....	Beaucoup de pauvres, une des maisons d'école brûlée.....	282 62	708 00	40 00	30 00
"	Bienville.....	Population pauvre, 2 écoles.....	114 76	144 00	40 00	20 00
Montmagny.....	St. Paul de Montminy.....	Nouveau et pauvre, 2 ".....	67 84	140 00	30 00	20 00
"	Grosse Ile.....	Peu peuplé et propriété foncière non imposable.....	50 00	60 00	30 00	30 00
"	Ile-aux-Grues.....	Peu peuplé et pauvre, réparations à la maison d'école.....	68 28	82 57	30 00	20 00
Mégantic.....	St. Sophie.....	Plusieurs arrondissements très pauvres, 7 écoles.....	248 72	480 02	30 00	30 00
"	St. Julie.....	Soutient 8 écoles dont une école modèle.....	158 04	544 00	30 00	30 00
Maskinongé....	St. Paulin.....	Soutient 4 ".....	120 40	220 44	40 00	25 00
"	Hunterstown.....	" 5 ".....	80 38	183 00	80 00	25 00
"	Peterborough.....	Peu peuplé, pauvre, 1 école.....	48 16	134 04	30 00	25 00
"	St. Didace.....	" " 1 ".....	149 62	242 95	80 00	25 00
"	St. Ursule (Diss.).....	Peu nombreux, pauvres, 1 école.....	18 74	26 00	30 00	16 00
Missisquoi.....	St. Damien (Diss.).....	Municipalité nouvelle, pauvre.....			30 00	30 00
"	Dunham (Diss.).....	Peu nombreux et dispersés, 1 école.....	35 78	114 00	30 00	20 00
"	St. Romuald.....	A perdu \$440.10 depuis 1869, (\$122.25 cette année).....			440 10	162 00
Montcalm.....	Chertsey.....	Nouveau, peu peuplé, 4 écoles.....	103 00	300 00	60 00	30 00
"	Kilkenny.....	" " 5 ".....	150 80	347 68	40 00	30 00
"	St. Liguori.....	" 5 écoles.....	172 18	525 00	40 00	30 00
Montmorency..	Laval.....	Très-pauvre, 1 école.....	69 76	76 00	30 00	20 00
"	St. Ti e.....	" peu peuplé, 1 école.....	38 00	80 00	30 00	30 00
Nicolet.....	St. Gertrude.....	Pauvre, 6 écoles.....	160 64	369 14	120 00	30 00
"	St. Brigitte.....	" et nouveau, 2 écoles.....	60 52	120 00	40 00	25 00
"	St. Léonard.....	" " 5 ".....	90 00	460 00	100 00	30 00
"	St. Perpétue.....	" " 2 " (\$240 pour maison d'éc.).....	24 84	128 00	50 00	30 00
"	St. Wincelas.....	" " 4 " maison bâtie, une à bâtir.....	87 74	200 00	100 00	40 00
"	St. Eulalie.....	" peu peuplé.....	15 22	75 00	30 00	30 00
Ottawa.....	Ripon.....	Nouveau, peu peuplé, pauvre, 2 écoles.....	68 84	116 32	40 00	30 00
"	Montebello.....	Peu peuplé, 2 écoles, dont 1 école sup. de filles.....	67 76	394 00	40 00	30 00
"	Ange Gardien.....	Nouveau, pauvre, 4 écoles dont une école modèle.....	101 66	471 84	40 00	30 00
"	Buckingham (Diss.).....	Population dispersée, 3 écoles.....	71 68	300 00	50 00	20 00
"	Eardley.....	Nouveau, population dispersée, 4 écoles.....	85 04	450 87	40 00	30 00
"	" (Diss.).....	" demande transmise trop tard l'année dernière ; n'a rien obtenu.....	28 58	108 40	30 00	36 00
"	Templeton.....	Pauvre en certaines parties, 4 écoles dont 1 modèle.....	204 96	855 00	40 00	20 00
"	Lochaber.....	Assez nouveau, 7 écoles.....	103 78	504 04	70 00	30 00
"	Waterloo.....	Pauvre, 1 école modèle nombreuse.....	94 18	231 41	40 00	30 00
"	Hincks.....	Nouveau, très-pauvre, 1 école.....	29 62	122 30	50 00	30 00
"	Lowe.....	Encore nouveau, pauvre, 4 écoles.....	92 92	201 00	40 00	30 00
"	Northfield et Wright.....	" " 2 ".....	80 70	291 00	40 00	30 00
Pontiac.....	Clarendon.....	Certaines parties pauvres, 11 écoles.....	263 40	793 00	40 00	30 00
"	Sheen.....	Nouveau et pauvre, 2 écoles.....	43 98	440 00	30 00	30 00
"	St. Elisabeth.....	" " 2 ".....	61 92	260 00	60 00	30 00
"	Leslie.....	" et peu peuplé, 1 école.....	32 22	60 00	30 00	20 00
"	Thorne.....	" " 1 ".....	50 88	106 47	30 00	20 00
"	Bristol.....	Plusieurs arrondissements pauvres, 7 écoles.....	228 48	869 16	40 00	30 00
Portneuf.....	Portneuf.....	Pauvre, 4 écoles dont 2 écoles modèles.....	210 68	425 00	200 00	30 00
"	St. Basile.....	" 6 ".....	195 70	326 33	40 00	30 00
"	St. Jeanne.....	Nouveau et pauvre, 5 écoles.....	92 62	303 00	40 00	30 00
"	St. Raymond.....	Très étendu et pauvre, 7 écoles ; 1 école modèle, 3 maisons bâties.....	284 34	402 51	80 00	72 00
"	" (Diss.).....	Dispersés, 2 écoles.....	77 08	88 00	40 00	16 00
		A reporter.....				\$5946 00

TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE ACCORDÉE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES, POUR 1871.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Motifs qui ont porté à accorder la subvention supplémentaire et qui en ont déterminé le chiffre.	Chiffre de la subvention ordinaire.	Chiffre de la cotisation prélevée.	Chiffre de la subvention supplémentaire demandée.	Chiffre de la subvention supplémentaire accordée.
		Report.....				\$5946 09
Portneuf.....	Ste. Catherine.....	Pauvre 3 écoles.....	\$188 80	\$188 80	\$40 00	\$30 00
Québec.....	Tewkesbury, No. 1.....	Nouveau, peu étendu, pauvre, 1 école.....	40 00	75 00	30 00	30 00
"	St. Dunstan.....	" " " 1 école modèle.....	57 08	120 00	35 00	20 00
"	Ste. Foye.....	Peu peuplé, 2 écoles dont 1 école modèle.....	85 44	292 00	40 00	25 00
"	St. Gabriel.....	" " pauvre, 1 ".....	95 52	100 00	40 60	20 00
"	Cap-Rouge.....	" " " 2 " modèles.....	67 50	176 00	50 00	36 00
"	Stoneham.....	" " " 1 ".....			30 00	20 00
"	" (diss.).....	" " " 1 ".....	24 04	80 00	30 00	20 00
"	St. Roch (nord).....	A beaucoup de pauvres, 2 écoles.....	110 32	701 00	40 00	45 00
"	" (sud).....	" " " 3 " dont 1 modèle, (1000 élèves).....	666 22	1308 82	50 00	45 00
Rimouski.....	St. F. bien.....	6 écoles.....	137 46	263 90	30 00	30 00
"	St. Mathieu de Rioux.....	Nouveau, pauvre, 4 écoles.....	84 10	152 90	36 00	30 00
"	McNider.....	" " 5 ".....	130 70	296 00	35 00	30 00
"	St. Félicité.....	" " 2 " (incendie).....	128 44	172 00	40 00	30 00
"	St. Ulric.....	" " population très-agmentée, 3 écoles.....	62 06	140 00	40 00	30 00
"	St. Angèle.....	Nouveau, pauvre, 2 écoles.....	94 40	122 90	40 00	30 00
"	Métis.....	" " 3 ".....	57 08	125 80		30 00
Richmond.....	Stoke.....	" " 5 ".....	70 40	777 00	40 00	30 00
"	St. George de Windsor.....	" " 6 ".....	70 10	400 00	30 00	30 00
"	Supton (diss.).....	" " 3 ".....	61 00	300 00	60 00	30 00
Saguenay.....	Padoussac.....	" " 2 ".....	71 78	100 00	30 00	30 00
"	St. Marguerite.....	" " 2 ".....	22 60		30 00	30 00
"	Escoumains.....	" " 1 " modèle.....	116 34	156 00		30 00
"	Bergeronnes.....	" " 1 ".....	40 00	72 00		30 00
"	Rivière aux Canards.....	" " ".....				30 00
Shefford.....	St. Valérien.....	Soutient 5 écoles.....	107 40	375 00	36 00	30 00
"	Roxton.....	A perdu pareille somme par la loi de 1869.....				180 00
"	Ely nord.....	Soutient 8 écoles—à perdu \$66.50 par la loi de 1869.....	76 98	808 00	40 00	72 00
"	Grandy (diss.).....	Dispersés et pauvres, 4 écoles.....	84 04	114 00	30 00	30 00
"	" Village (diss.).....	Pauvres, 1 école.....	32 84			30 00
"	Ely, sud.....	A perdu \$ 0.00 par la loi de 1869.....	88 98	337 23	40 00	72 00
"	St. Cécile.....	" " \$16.00 " " ".....				16 00
St. Maurice.....	St. Sévère.....	Soutient 4 écoles dont 1 école modèle.....	105 82	168 77	80 00	30 00
"	St. Etienne.....	" " 6 ".....		429 42	60 00	30 00
"	Ranlieue.....	Pauvre, 3 ".....	101 20	200 00	80 00	30 00
"	Pointe du Lac.....	Soutient 5 " dont 1 école modèle.....	186 38	419 00	80 00	30 00
St. Jean.....	Blairfindie (diss.).....	Peu nombreux et dispersés.....	38 42	70 00	16 00	16 00
"	Lacolle.....	A perdu pareille somme par la loi 1869.....				72 00
Stanstead.....	Burford.....	Peu peuplé, 5 écoles.....	79 14	390 53	45 00	30 00
"	Coaticook (diss.).....	Peu nombreux, pauvres 1 ".....	53 86	70 00	30 00	20 00
"	Beebe Plain.....	" " ".....				72 00
Témiscouata.....	St. Eloi.....	Pauvre, 5 ".....	157 92	212 87	36 00	30 00
"	St. Antoni.....	" " 4 ".....	125 24	119 00	30 00	30 00
"	St. Modeste.....	" " 3 ".....	70 10	120 00	30 00	30 00
"	St. Jean-de-Dieu.....	Nouveau et pauvre, 1 ".....	23 20	52 00	45 00	30 00
"	St. Epiphane.....	Pauvre, 3 ".....	105 04	173 00	35 00	30 00
Terrebonne.....	St. Agathe.....	Nouveau et pauvre, 2 ".....	90 44	120 00	35 00	30 00
"	St. Hippolyte.....	" " 1 ".....	79 90	120 00	40 00	30 00
"	St. Sauveur.....	Pauvre, 5 ".....	166 08	328 65	80 00	30 00
"	" (diss.).....	" " 1 ".....	34 12	81 06	40 00	16 00
"	St. Adèle.....	" " 3 ".....	136 12	200 00	40 00	30 00
"	St. Jérôme (diss.).....	Peu nombreux et dispersés, 1 école.....	18 54	100 00	30 00	16 00
"	St. Marguerite.....	Nouveau, pauvre, 2 écoles, maison à bâtir.....	78 72	200 00	40 00	30 00
Wolfe.....	Ham, nord.....	Nouveau et peu peuplé, 4 écoles.....	68 96	300 00	40 00	30 00
"	Weedon.....	" " " 6 écoles.....	81 30	693 20	40 00	30 00
"	Wotton.....	" " " 8 écoles.....	73 32	450 00	40 00	30 00
"	St. Gabriel.....	Nouveau, peu peuplé et pauvre 4 écoles.....	47 70	118 00	40 00	30 00
"	St. Camille.....	" " " 4 ".....	55 94	290 00	40 00	30 00
"	Ham, sud.....	Pauvre, " " 2 écoles.....	25 34	100 00	30 00	30 00
Yamaska.....	St. Zéphirin.....	6 écoles dont 1 école modèle.....	148 72	540 00	32 00	30 00
		Total.....				\$7975 00

FAITS DIVERS.

Nous détachons, d'une intéressante conférence donnée à Québec, par le R. Père Vasseur, missionnaire de la Chine, les passages suivants, où l'Européen moderne est comparé au Chinois au point de vue de la civilisation :

Littérature.—C'est elle qui confère la noblesse en Chine, on n'es ministre, mandarin, empereur, qu'à la condition d'être lettré ; leurs bibliothèques contiennent plus de volumes que toutes celles de l'Europe ; un détail, nous avons 24 lettres, ils en ont 80,000.

Forme de gouvernement.—Nous en changeons tous les jours, laissant à peine aux révolutions le temps de se succéder ; chez eux, depuis près de 5,000 ans, le même sceptre a dominé sur toutes es générations, et l'autorité assise comme sur le roc, s'est maintenue ferme, immobile sur sa base.

Piété filiale.—A 21 ans, nous nous affranchissons du joug de l'obéissance ; à 50 ans, en Chine, un fils reçoit de sa mère une punition corporelle, et, s'il essayait jamais de se soustraire à son autorité, on le jugerait indigne de vivre.

Sobriété.—Le luxe de nos tables est d'une extravagance sans bornes, tandis qu'ils ne vivent que de riz et de légumes, et nous abandonnent le reste. Cinq sous leurs suffisent pour la nourriture d'un jour, et les femmes de nos pays civilisés, portent sur leurs têtes de quoi nourrir un chinois pendant dix ans.

—La question de savoir *Qui est responsable de la guerre de 1870* est loin d'être épuisée, elle reparait presque journellement dans les débats de l'Assemblée de Versailles, comme dans la presse. Si les Français jugent cette question comme acteurs et comme intéressés, l'étranger la juge comme observateur et comme témoin désintéressé.

Un anglais, du pseudonyme de *Scrutator*, mais dont l'incognito cache un homme d'Etat très-connu, a publié une brochure sous le titre indiqué plus haut.

Scrutator rejette la responsabilité de la guerre sur M. de Bismark, et il soutient sa thèse dans une série de propositions qu'il développe en s'appuyant sur les documents et les dépêches diplomatiques échangées entre le ministre anglais et ses agents à l'étranger.

La brochure de *Scrutator* constitue un puissant élément dans le grand procès qui, commencé par la politique contemporaine, se poursuivra un jour devant le redoutable tribunal de l'histoire.

ANNONCES.

Madame THIVIERGE

Ouvrira le premier Mai, à St. Félix du Cap Rouge, à sept milles de Québec, un Etablissement pour l'éducation d'une classe choisie de huit ou dix jeunes demoiselles. Les études comprendront l'Anglais et le Français dans toutes les branches enseignées dans une école modèle, la musique, le chant, les divers genres de Dessin, la Peinture Orientale et à l'huile, et la confection des ouvrages en cire, soit des fleurs, soit des fruits, etc.

Trois institutrices seront chargées de l'enseignement. Une Dame Anglaise sera à la tête des classes anglaises ; une Dame Française enseignera la Langue Française ; Madame Thivierge donnera elle-même des leçons de musique et de beaux arts.

CONDITIONS :

	Par terme 11 semaines
Pension avec l'étude de l'Anglais et du Français....	\$24.00
Musique.....	6.00
Peinture.....	6.00
Dessin.....	3.00
Un cours de leçon d'ouvrages en cire.....	8.00

La table sera copieusement servie, et Madame Thivierge donnera une attention particulière à la santé de ses élèves. Le Cap Rouge est est admirablement situé et renommé par la salubrité de l'air. On engagera les élèves à prendre des exercices journaliers, et madame

Thivierge fera tout en son pouvoir pour donner satisfaction aux parents qui voudront bien lui confier le soin de leurs enfants.

Pour renseignements et plus amples détails, on pourra s'adresser à Madame Thivierge, Cap Rouge Madame E. I. Dalkin, Cap Rouge, Révérend P. J. Drolet, Curé ; C. W. Wilson, Ecuier, Rue St. Pierre, Québec ; Robert J. Young, Ecuier, James Bowen, Fils, Ecuier, Rue St. Pierre, Québec, ou au Cap Rouge ; J. B. Forsyth, Ecuier, Cap Rouge ; Edson Fitch, Ecuier, St. Romuald.

Cap Rouge, 10 Mars, 1871.

DICTIONNAIRE
GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBE C. TANGUAY

Avec un Fac-Simile de la Première carte inédite de la Nouvelle-France en 1641.

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et qui voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 40 centims pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 15 Mai courant à

J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.

J. N. BUREAU, Trois-Rivières.

E. L. DESPRÉS, Maître de Poste, St. Hyacinthe.

JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de Ste. Luce de Rimouski.

A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraska.

R. OUELLET, " L'Islet.

F. H. GIASSON, " L'Anse à Gilles.

E. LEMIEUX, Ottawa.

F. X. VALADE, Longueuil.

L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.

Les personnes qui ont souscrit chez MM DUREAU & ASSELIN, pourront s'adresser à M. L. M. CRÉMAZIE, Libraire, Québec.

En vente chez l'Éditeur

EUSÈBE SÉNÉCAL,
10, Rue St. Vincent, Montréal.

NOUVEL ABRÉGÉ
DE
GEOGRAPHIE MODERNE

A L'USAGE DE LA JEUNESSE

PAR

L'ABBE HOLMES

SEPTIEME EDITION

ENTIÈREMENT REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

PAR

L'ABBÉ L. O. GAUTHIER

Professeur d'Histoire au Séminaire de Québec.

Un Volume in-12 de 350 pages. Cartonné \$4.00 la douzaine.

J. B. ROLLAND & FILS,

Libraires-Éditeurs.

En vente chez tous les Libraires et les principaux Marchands.

IMPRIMÉ PAR LÉGER BROUSSEAU, QUÉBEC.